

## DES ETHNIES ET DES VILLES

### Analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire<sup>(1)</sup>

Yves MARGUERAT

Géographe O.R.S.T.O.M., Centre O.R.S.T.O.M. de Lomé, B.P. 375, Lomé, Togo

#### Introduction

Le recensement général de la population de la Côte d'Ivoire réalisé en 1975 apporte une masse considérable d'informations inédites. En raison de leur intérêt pour l'étude des migrations vers les villes et de la composition des populations urbaines, la Direction de la Statistique du Ministère de l'Économie des Finances et du Plan a bien voulu mettre à la disposition d'un chercheur de l'O.R.S.T.O.M. les « listings », avant leur publication officielle, pour procéder à une première analyse.

Parmi les nombreux tableaux sortis des ordinateurs de la Statistique, le « n° 6 » donne la composition de la population de la Côte d'Ivoire par « groupes ethniques », en distinguant zones rurales et agglomérations urbaines. Une analyse des populations selon le lieu de naissance (par département) des habitants peut être effectuée à partir des tableaux « n° 5 » et apporte un autre angle de vue (2) : nous en reparlerons à propos du cas d'Abidjan (paragraphe 4). Mais dans un pays où les phénomènes migratoires sont anciens et massifs, les lieux de naissance peuvent être relativement aléatoires.

invariables, c'est-à-dire que les enfants, même nés lors d'une migration de leurs parents (3), sont comptés avec leur groupe d'origine. Les utiliser nous a donc paru être la démarche la plus féconde pour cette approche des faits migratoires. Il ne s'agit naturellement pas de définir des « caractères ethniques » qui, intrinsèquement, prédétermineraient les comportements individuels, mais de mettre en lumière les *différences de comportement* entre groupes, divergences qui proviennent du jeu entrecroisé des structures sociales traditionnelles (plus ou moins « dynamisantes », plus ou moins oppressives), des aléas de l'Histoire (date et forme de la pénétration coloniale, place dans les transformations socio-économiques du *xx<sup>e</sup>* siècle) et des suggestions du milieu géographique (ampleur ou absence de ressources attractives, surpression démographique ou sous-peuplement, etc.). Montrer la spécificité de chaque ethnie n'est pas une réponse ; c'est le point de départ d'une question : « pourquoi ? », et c'est celle-ci qui est essentielle. Mais on ne peut la résoudre qu'après l'avoir correctement située, quantitativement et relativement. Ce n'est qu'à cela que vise cette étude.

\*  
\* \*

#### PERTINENCE ET LIMITES DE LA NOTION DE GROUPE ETHNIQUE

Les données ethniques ont, elles, l'avantage d'être

Cette notion d'*ethnie*, empiriquement si immédiate (4), est loin d'être totalement limpide et uni-

(1) Travail réalisé à l'O.R.S.T.O.M. à partir de données fournies par la Direction de la Statistique du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan de Côte d'Ivoire, 01 B.P. V 55, Abidjan 01.

1<sup>re</sup> parution : Centre O.R.S.T.O.M. de Petit Bassam et Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire, 73 p. *multigr.*, 1979.

(2) Pour des analyses de ce type, voir les travaux effectués au Cameroun par l'auteur à partir du recensement de 1967-69 (*Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 40, 1975).

(3) Peu importe que les parents n'appartiennent pas au même groupe (ce qui est d'ailleurs peu fréquent) : ce qui compte est l'ethnie à laquelle affirme appartenir la personne interrogée.

(4) Mais dès que l'analyse s'affine — voir par exemple les recherches de Jean-Pierre DOZON sur les Bété, de Pierre ÉTIENNE, Jean-Pierre CHAUVÉAU ou Timothy WEISKEL sur les Baoulé — les certitudes se dissolvent : ce sont là des entités largement arbitraires, figées par une administration coloniale qui a séparé ou regroupé les unités humaines sans connaissance approfondie des réalités. Mais peu importe : ces groupes, maintenant, existent, et sont perçus comme tels par tous.

voque. Tout d'abord parce que les agents recenseurs n'ont pu noter que ce qu'on leur affirmait, et les « usurpations d'identité ethnique » ont pu être nombreuses, volontairement ou non. La codification des unités utilisées a été élaborée à partir de la planche des « groupes culturels et ethniques » de l'Atlas National de Côte d'Ivoire, établie par Y. PERSON et J. P. TROUCHAUD, avec l'aide d'une équipe de sociologues, géographes et historiens. Les classifications qu'ils ont retenues, appuyées sur des critères sociaux, historiques et linguistiques, ne sauraient — en raison de la diversité des éléments pris en compte comme de l'hétérogénéité des situations réelles dans un pays aussi divers — être totalement satisfaisantes. Voici quelques échantillons des problèmes rencontrés : la linguistique impose la même appellation de « Mandé » — « Nord » ou « Sud » (1) — à deux groupes que l'histoire et la pratique sociale ont fait complètement diverger (les « Mandé-Sud » sont en fait bien plus proches des peuples du « groupe krou »). Les appellations ne concernent pas toujours des groupes de même échelle : le mot « Sénoufo » désigne tantôt l'ensemble des groupes « voltaïques » occidentaux, tantôt seulement celui qui occupe la rive occidentale du haut Bandama, appelé aussi « Syénambélé », qui se distingue des groupes pallaka, tagouana, djimini de la rive orientale. En fait l'expression « Syénambélé » (qui recouvre d'ailleurs des gens fort différents : Kyembara et Nafara de la « zone dense » de Korhogo auraient pu être distingués des gens du département de Boundiali) paraît n'avoir été utilisée que sur place (dans une dizaine de milliers de cas environ, dont moins de mille en zone urbaine), et les « Sénoufo » rencontrés ailleurs dans le pays sont pourtant probablement originaires de cette région de Korhogo-Boundiali (2).

Bien plus ennuyeux encore est le cas des « Mandé Nord ». Le recensement, comme la carte de l'Atlas, distingue plusieurs groupes géographiques dans le Nord-Ouest ivoirien : Mahou de la région de Touba, Ouorodougou (« Pays de la cola ») dans celle de Séguéla, Koyara autour de Mankono... Mais l'ensemble est repris sous l'appellation de « Malinké » (ou « Maninka », mot utilisé surtout dans les environs d'Odienné), dits encore Mandingues, ce qui ne signifie

en principe qu'une commune parenté morale avec le vieil empire médiéval du Mali. Or cette civilisation correspond aussi à un genre de vie bien particulier, celui de commerçants urbains et musulmans, au point que le mot de « dioula » (« commerçant » en langue malinké) en est venu à désigner communément à la fois les Malinké urbains (commerçants ou non), et leur langue (une version simplifiée par rapport aux formes dialectales plus pures, qui est devenue le moyen de communication essentiel dans les villes ivoiriennes), et aussi le peuplement des environs de la vieille cité de Kong. Celle-ci, riche ville commerçante au XIX<sup>e</sup> siècle, avait progressivement « dioulaisé » les campagnes qui l'entouraient (originellement sans doute pallaka ou lobi). Autrement dit, il est impossible, en dehors de la région de Touba — Séguéla — Mankono (et encore...), de distinguer ce que désignent exactement les termes de Dioula, Malinké ou de Maninka, qui semblent avoir été pris les uns pour les autres de la façon la plus aléatoire, selon la fantaisie des enquêteurs. La solution la moins gênante nous paraît être de les considérer comme un bloc unique, « Mandé-Nord » ou Malinké, dont les éléments les plus déterminants, dans les villes, sont très fortement typés (3).

Enfin certains petits peuples paraissent avoir été sous-estimés : 141 Kotrohrou (à l'est de Sassandra), 67 Ega (un groupe akan, au sud de Divo, où la carte distingue trois tribus), 31 Siti (près de Bouna), 25 Ouadougou (le plus méridional des groupes malinké, au nord-est de Man), cela ne paraît pas crédible... (4).

Mais qu'importe ? La subjectivité des gens, qui préfèrent se dire de tel grand peuple plutôt que de tel petit groupe, est aussi un fait socio-géographique, et ce sont les grandes catégories qui sont significatives.

Au total, le recensement distingue 65 groupes ethniques, dont quatre comptent moins de 200 ressortissants et cinq autres moins de 1 000. Avec les regroupements nécessaires à cause des chevauchements décrits ci-dessus, c'est avec quarante-huit unités que nous allons travailler, auxquelles s'ajoutent la forte masse des originaires de dix autres pays ouest-africains, les « autres Africains » (en nombre négligeable) et ceux provenant d'autres continents (Français et Libanais essentiellement).

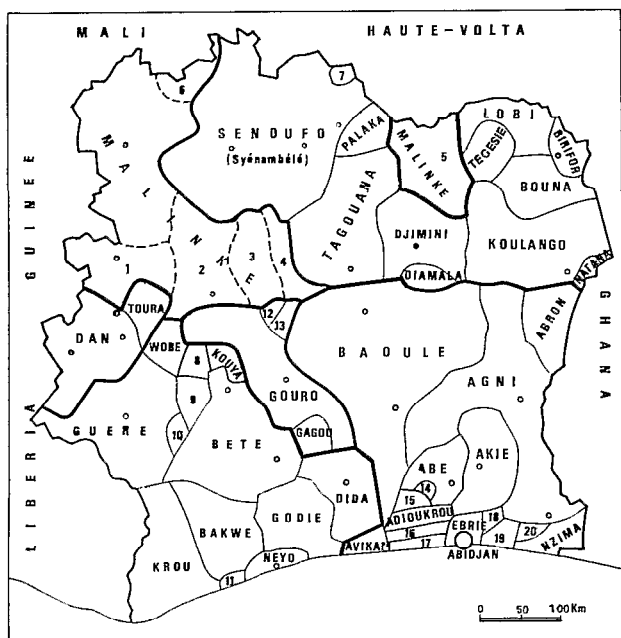
(1) Des « Mandé-Ouest » existent en Sierra Leone.

(2) Il semble bien que plus on s'éloigne de l'origine d'un groupe, plus ce genre de nuance s'estompe.

(3) Cela revient à y inclure des Bambara — linguistiquement très proches, mais non musulmans et non citadins — et des Foulbé — musulmans mais appartenant à un tout autre type de civilisation. Mais ils sont en nombre infime : 9 000 Bambara en tout, dont 1 500 dans les villes et 750 Foulbé, dont 500 dans les villes, contre 700 000 Malinké « vrais », soit 465 000 « Malinké », 120 000 « Dioula », 1 400 « Maninka », 73 000 « Mahou », 23 000 « Koyara », 12 000 « Koro », 1 800 « Ouorodougou » (or le département de Séguéla, qui réunit ces trois derniers groupes, compte 157 000 habitants... : leur sous-estimation est évidente).

(4) Il y a même un petit peuple mentionné par la carte de l'Atlas, les Ngen (cas intéressant, car ce sont des « Mandé-Sud » isolés, à l'est de Bouaké, par la poussée des Baoulé), qui n'apparaît pas du tout dans le recensement.

Les principaux groupes ivoiriens que nous utilisons (carte 1) sont, par ordre d'importance numérique :



MALINKÉ	VOLTAÏQUE	MANDE-SUD	AKAN
1 MAHOU	7 GOUIN	12 MOUAN	14 KROBOU
2 OOURODOUGOU	8 NIEDEBOUA	13 OUAN	15 ABIDI
3 KOYARA	9 NIABOUA		16 AHIZI
4 KORO	10 KOUZIE		17 ALLADIAN
5 DJOULA	11 WANE		18 MBATO
6 BAMBARA			19 ABOURE
			20 EOTILE

CARTE 1. — Groupes ethniques

Baoulé	: 1 266 000 personnes (soit 24,3 % de la population de nationalité ivoirienne)
Mandé-Nord	: 710 000 (13,6 %)
Sénoufo (1)	: 469 000 ( 9 %)
Dan	: 347 000 ( 6,6 %)
Agni	: 332 000 ( 6,4 %)
Bété	: 320 000 ( 6,1 %)
Akyé (Attié)	: 211 000 ( 4,1 %)
Gouro	: 206 000 ( 4 %)
Guéré	: 197 000 ( 3,8 %)
Dida	: 119 000 ( 2,3 %)
Koulango	: 105 000 ( 2 %)
Wobé	: 93 000 ( 1,8 %)
Tagouana	: 83 000 ( 1,6 %)
Abron	: 78 000 ( 1,5 %)
Abé	: 74 000 ( 1,4 %)

Ces quinze groupes réunissent 88,5 % des citoyens ivoiriens, soit 68,6 % de la population totale du

pays, les six premiers suffisant à regrouper la moitié de celle-ci et les deux tiers de ceux-là (2).

Rappelons que ces peuples sont traditionnellement classés en :

— *Krou* (825 000), surtout Bété et Dida, plus une quinzaine de tout petits peuples disséminés dans la grande forêt du Sud-Ouest.

— *Mandé-Sud* (710 000), surtout Dan et Gouro, sur les marges septentrionales de cette même forêt. Krou et Mandé-Sud ont en commun des structures sociales fondées sur les lignages, et une économie traditionnelle rudimentaire, à base surtout de chasse et de cueillette pour les hommes, d'agriculture vivrière pour les femmes. L'économie de plantation n'y a pénétré que tardivement.

— *Akan* (2 213 000), surtout Baoulé, Agni et Akyé (3), caractérisés par des filiations matrilinéaires. Mis en place, par migrations successives venues de l'est et absorption des autochtones au cours des trois derniers siècles, ces peuples ont connu des structures sociales complexes (y compris des États centralisés : royaumes agni du Sanwi et du Ndénié, royaume abron) et une vie économique active, qui leur a permis une expansion précoce et intense des activités de plantation (café, cacao), lesquelles ont exigé l'apport massif de main-d'œuvre extérieure. Les petits groupes « lagunaires », depuis longtemps en contact avec les Européens, sont, de plus, marqués par une scolarisation ancienne et massive.

— « *Voltaïque* » (800 000) au Nord, Sénoufo et apparentés à l'ouest des zones désertes de la Comoé, groupe lobi à l'est, Koulango au sud-est, sont de fortes populations paysannes, dont les structures, plutôt rudimentaires, ont été plus ou moins transformées par les chocs de l'histoire (regroupement des Sénoufo autour dans la « zone dense » de Korhogo; pénétration des Koulango par les commerçants dioula et la monarchie abron...). Les Lobi sont restés, de loin, les plus marginaux et continuent dans la région de Bouna une colonisation agricole qui s'étend en « tache d'huile » vers le Sud.

— *Mandé-Nord* ou Malinké (710 000), au Nord-Ouest, habitués depuis le Moyen Âge à une civilisation citadine, fondée sur le commerce et cimentée par l'Islam. Bien que leur région d'origine soit fort peu urbanisée (leurs villes : Odienné, Séguéla, Kong..., ravagées par les guerres du XIX<sup>e</sup> siècle, ne sont plus que l'ombre de leur fortune passée), les Malinké sont, nous allons le voir, un élément essentiel de la popu-

(1) Y compris les Syénambélé.

(2) Il y a toujours une petite proportion de « divers », d'« indéterminés » et les totaux n'arrivent jamais exactement à 100 %.

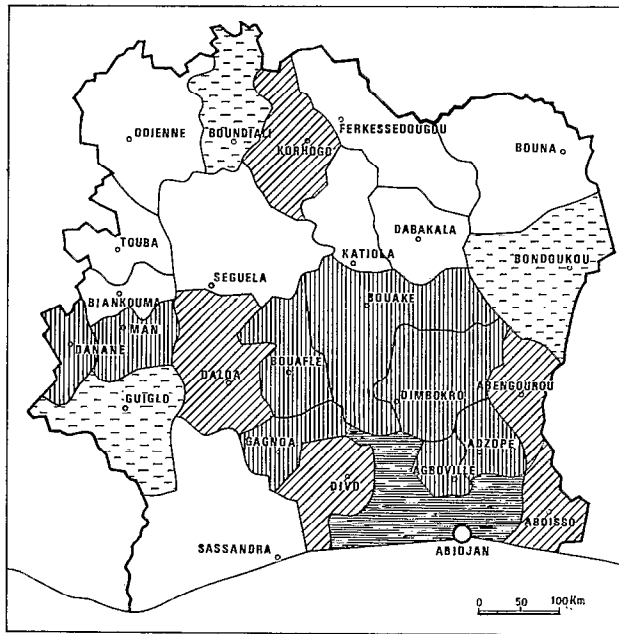
(3) Terme scientifique. L'expression « Attié » est plus courante.

lation citadine en Côte d'Ivoire. (Cette civilisation s'étend sans aucune discontinuité sur tout l'Ouest du Mali et le Nord-Est de la Guinée : la plus grande partie des originaires de ces deux pays appartiennent au même type humain du « Dioula »).

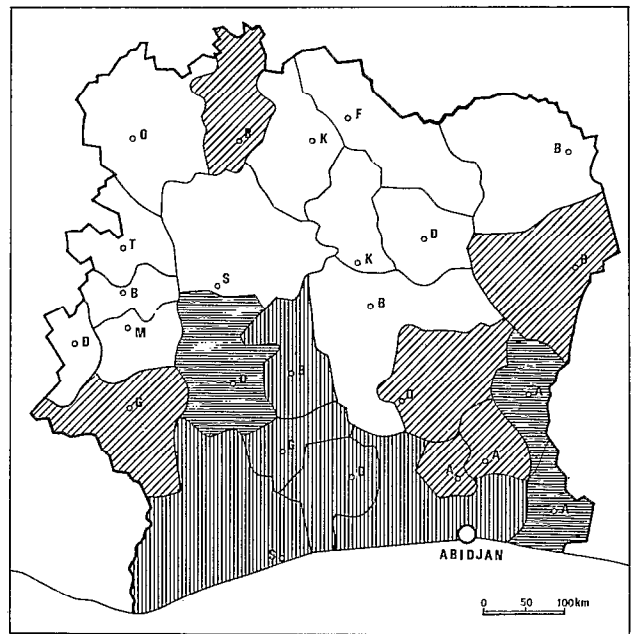
LA RÉPARTITION DE LA POPULATION IVOIRIENNE ET LES MIGRATIONS RURALES

Comprendre les migrations exige aussi d'avoir à

l'esprit les *contrastes de densité*, tels que les donne, par département, le recensement de 1975 (carte 2). On remarque la concentration de la population dans le Sud-Est (50 hab./km<sup>2</sup> dans le département d'Abidjan — métropole exclue) et les vides que forment le Sud-Ouest (7 hab. dans le département de Sassandra), le Nord-Ouest (6 à Odienné) et Nord-Est (4 à Bouana). Cette situation est la résultante, figée par l'instantané qu'est le recensement, d'une infinité de courants migratoires en tous sens.



CARTE 2. — Densité de population par département, 1975



CARTE 3. — Proportion de population rurale non autochtone (par département)

Avant d'aborder celles des migrations qui se dirigent vers les villes, achevons de planter le décor en décrivant brièvement *les courants qui parcourent le domaine rural*. Une analyse très précise n'est guère possible, car les limites des groupes ethniques ne coïncident qu'occasionnellement avec celles des départements, unité de compte du recensement. On peut néanmoins reconstituer approximativement pour chacun d'eux quelle est la population « autochtone » (les déplacements internes au territoire d'un groupe étant impossibles à déceler).

Les taux oscillent de 93 % d'autochtones dans le département de Biankouma (61 % de Dan et 32 %

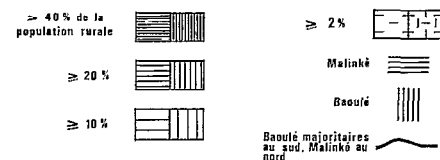
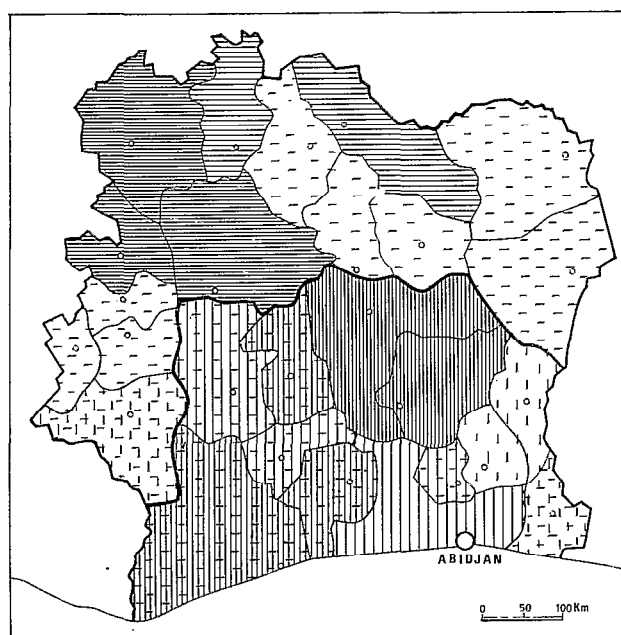
de Toura) à 32 % dans celui d'Aboisso (dont 22 % d'Agni, 8 % de Nzima et 2 % d'Eotilé). Trois départements — Aboisso, Abengourou, Daloa (carte 3) — comptent ainsi plus de 60 % d'« étrangers » (à la région ou au pays) dans leurs campagnes, et cinq autres plus de 40 %. Tous sont situés au Sud ; à la (relative) exception de Boundiali (74 % de Sénoufo), tout le Nord de la Côte d'Ivoire est peuplé à 85-90 % de ruraux autochtones. La zone médiane (contact entre savanes plutôt « exportatrices » de migrants et forêts où les attire en masse l'économie de plantation, grosse consommatrice de main-d'œuvre) présente des aspects contrastés : l'Ouest, les

pays dan, guéré, wobé, assez fortement peuplé, reçoit peu de migrants ; le Centre-Ouest, au contraire, en est submergé au point que les autochtones bété, gouro, gagou ne conservent la majorité que dans le département de Gagnoa ; celui de Bouaké, dont le Sud correspond à la pointe du « V » de savane qui s'enfonce à travers les forêts, est resté massivement baoulé (à 89 % — mais l'importance des migrations intra-ethniques, entre savanes et franges forestières, y est notoire) ; plus à l'est, les départements de Dimbokro et de Bondoukou, à cheval sur la limite des milieux naturels comme sur celles des groupes ethniques, offrent des taux moyens qui ne sont que la fausse synthèse de situations locales vivement contrastées.

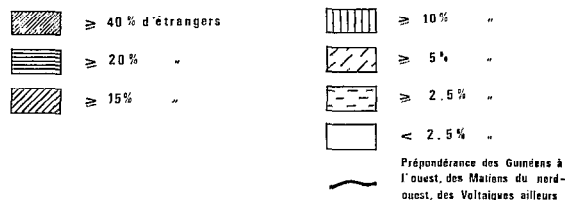
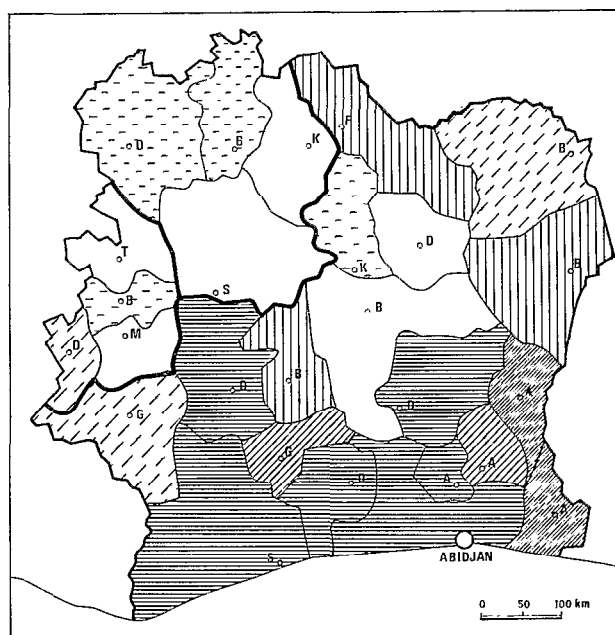
Ce sont donc les régions forestières relativement peu peuplées du Centre-Ouest, du Sud-Ouest et du

Sud-Est qui ont le plus attiré d'immigrants ruraux, mais les zones plus denses de la rive droite du Bandama (Bouaflé, Gagnoa) et surtout du département d'Abidjan sont aussi des pôles d'attraction importants.

Sans entrer dans le détail, quels sont les *principaux « fournisseurs » de migrants ruraux* ? Pour s'en tenir aux peuples les plus nombreux, la plupart ont gardé sur place l'écrasante majorité de leurs paysans : plus de 90 % en général (98 % chez les Koulango, 95 % pour les Agni, 91 à 94 % chez les Dan, Guéré, Bété, Dida, Gouro) et encore 80 % pour les Wobé et les Tagouana (1). Mais les deux groupes les plus importants numériquement, *Malinké et Baoulé*, ont, chacun, près d'un tiers de leurs ressortissants ruraux hors de leur territoire originel, soit une « diaspora » de 130 000 âmes pour les premiers (2), et de 300 000



CARTE 4. — Proportion de Malinké et de Baoulé dans la population rurale



CARTE 5. — Proportion de la population rurale non ivoirienne (par département)

(1) Les absents se trouvent surtout dans les départements de Divo, Sassandra, Daloa et Abidjan pour les Wobé, Bouaké, Bouaflé, Dimbokro et Gagnoa pour les Tagouana.

(2) Tous n'y sont cependant pas paysans : nombreux peuvent être parmi eux les boutiquiers ou artisans de village.

pour les seconds, dont l'ardeur de pionniers est bien connue dans la zone de plantations.

Leur répartition n'est pas la même (carte 4). Les Malinké, moins nombreux, sont les plus disséminés : il n'y a aucun département où ils soient moins de 1 % de la population rurale (1), mais il y en a quatorze où ils comptent pour 2 à 5 % de celle-ci, et dans les seuls où ils pèsent davantage (Biankouma, Korhogo, Boundiali, où ils viennent en seconde position derrière les Dan et les Sénoufo), il s'agit plutôt de noyaux villageois enclavés de longue date que de véritables immigrations. Les Baoulé, par contre, sont tout à fait absents de la moitié nord du pays, et même des départements de l'Ouest (ils ne sont que 2 % de celui de Guiglo) ; peu nombreux dans le Sud-Est (6 à 7 % à Aboisso et Abengourou, 1,5 % seulement à Adzopé), ils se sont par contre déversés en masse sur le Centre-Ouest et le Sud-Ouest : ils forment 25 % de la population rurale du département de Bouaflé, 20 % de celles de Divo et de Sassandra (2), 16 à 18 % de Daloa et Gagnoa ; ils sont moins présent plus au sud, mais encore notables : 12 % dans le département d'Abidjan, 13 % dans celui d'Agboville, soit une cinquantaine de milliers de personnes, contre 230 000 installées dans les départements du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

Mais ce demi-million de « migrants ruraux » ivoiriens n'est pas la plus grande part du flot qu'attirent les campagnes : on y compte en effet 745 000 étrangers, dont 501 000 Voltaïques, 146 000 Maliens et 41 000 Guinéens (3), qui représentent jusqu'à 40 % (département d'Aboisso) et même 45 % de la population rurale (Abengourou). Les contrastes régionaux sont brutaux (carte 5) : on ne compte que de 1 à 3 % d'étrangers (à dominante malienne) dans les départements du Nord-Ouest, 2 à 5 % (à dominante guinéenne) dans ceux de l'Ouest, 6 à 15 % (à dominante voltaïque — comme tout le reste du pays) au Nord-Est. Au centre, le pays baoulé (5 % d'étrangers seulement) reste un pôle de divergence et non d'immigration, tandis que le Centre-

Ouest, le littoral et le Sud-Est ont attiré les immigrants ruraux par dizaines de milliers : 65 à 70 000 Voltaïques dans les départements de Dimbokro et d'Abidjan, avec 15 à 20 000 Maliens ; 50 000 Voltaïques et 10 000 Maliens, dans ceux de Daloa et Abengourou ; 35 à 40 000 à Divo, Aboisso (avec 20 000 Maliens), Bondoukou ; 20 à 25 000 à Sassandra, Gagnoa, Agboville... Ils sont même le groupe numériquement dominant dans les départements d'Abengourou et d'Aboisso, le second dans ceux d'Adzopé, d'Agboville, de Bouaké et d'Abidjan (à condition d'avoir regroupé tous les petits peuples lagunaires)...

C'est au total le sixième de la population rurale de la Côte d'Ivoire qui est de nationalité étrangère. Il ne s'agit pas — la carte le montre bien — de migrations « de contact », par osmose à travers la frontière (4) : les courants traversent tout le pays pour se concentrer là où sont le travail et l'embauche, dans les forêts où, à des dates variables, s'est développée l'économie de plantation du café et du cacao, base de la fortune ivoirienne. Dans les régions où cet accueil est le plus ancien (Sud-Est), ces migrations de travail se sont partiellement stabilisées en migration de peuplement, et nombre de ces « étrangers » sont en fait nés sur le sol ivoirien.

## 1. Groupes ethniques et taux d'urbanisation

Le recensement de 1975 a classé comme « villes » toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants (bien que certaines soient, par leurs activités, assez peu citadines, ainsi Mbatto ou Grand Afféry), celles de plus de 5 000 qui disposent de fonctions typiquement urbaines (commerciales, administratives...) et même deux préfectures (Dabakala et Biankouma), ainsi qu'une sous-préfecture (Grand Lahou, jadis chef-lieu de cercle) qui n'atteignent pas ce chiffre. Soit cinquante-huit villes (5), regroupant 2 102 000

(1) Parmi les départements du Sud, c'est dans ceux de Dimbokro, Abengourou et Bouaké qu'ils sont les moins bien représentés à Daloa (17 000 personnes), Gagnoa et Man qu'ils le sont le mieux.

(2) On sait l'échec relatif de la transplantation prévue d'un fort contingent de « déguerpis » du barrage de Kossou dans les environs de San Pédro. Il s'agit là d'une migration spontanée dans le nord du département de Sassandra, dans les forêts quasi-désertes de la région de Soubré. Cf. Philippe LÉNA, Francis MARTNET, Jean-François RICHARD et Alfred SCHWARTZ. — « Le dynamisme pionnier dans le Sud-Ouest ivoirien », MAB-O.R.S.T.O.M., Abidjan, 1977.

(3) Ceux-ci vraisemblablement sous-estimés.

(4) Hormis le cas des Guinéens, groupés surtout autour de Danané et de Man, de quelques Maliens dans le Nord-Ouest et des Voltaïques (Lobi surtout) qui se glissent dans le Nord-Est.

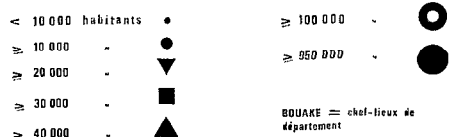
(5) Le classement en « zone rurale » et « zone urbaine » par sous-préfecture est fort commode quand celles-ci ont, chacune, un seul centre urbain ; mais ce n'est pas le cas à deux reprises, qui entraînent des confusions :

1° la population de la cité de Bingerville (18 000 habitants) devient indissociable de celle des quartiers nord de la ville d'Abidjan, qui débordent largement sur le ressort administratif de celle-là. Il a donc fallu annuler Bingerville de la liste des centres urbains ;

2° celle du gros bourg de Hiré (8 000 hab.) est de même confondue avec celle de Divo (38 000), sans que l'on puisse indiquer en quel sens cela en modifie les données. (Suite page 309).

habitants, 31,3 % de la population du pays. Elles sont distribuées de façon inégale (carte 6) : nombreuses dans tout le Centre et le Sud-Est du pays, les villes sont rares dans les angles peu peuplés : Sud-Ouest, Nord-Ouest, Nord-Est. Dix-sept d'entre elles ont moins de 10 000 habitants, vingt-quatre de 10 à 20 000 et dix de 20 à 40 000 ; cinq (en ordre croissant : Gagnoa, Korhogo, Divo-Hiré, Man et Daloa) s'éche-

lonnent de 40 à 60 000 âmes, dominées par Bouaké (175 000) et surtout par la métropole majeure qu'est Abidjan (951 000, soit 45 % des citadins du pays), dont le poids écrase tout le réseau urbain, en nombre d'habitants mais bien plus encore pour les activités, car elle monopolise l'essentiel des fonctions urbaines décisives, exemple caractéristique de « macrocéphalie » (1).

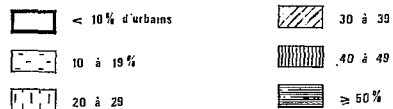
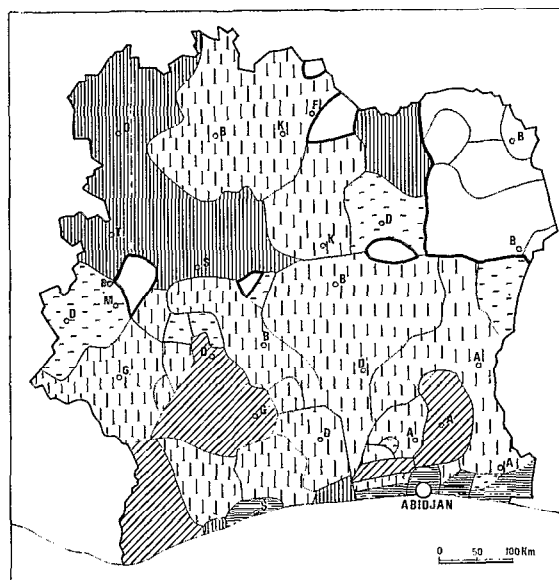


CARTE 6. — Les villes en 1975

#### LES TAUX D'URBANISATION

Parmi les citoyens ivoiriens, 26,3 % sont recensés dans ces agglomérations urbaines. Ce chiffre, on s'en doute, recouvre des réalités très diverses, comme l'indique la carte 7.

Les taux d'urbanisation les plus importants se rencontrent chez les peuples côtiers, akan ou non. Les Abouré (Bonoua (2), Grand Bassam) sont cita-



CARTE 7. — Taux d'urbanisation par ethnie

dins à 77 %, les Ebrié (autochtones d'Abidjan) à 68 %, les Nzima de l'extrême Sud-Est — bien qu'ils n'aient aucune ville notable chez eux — à 67 %, les Neyo de Sassandra à 61 %... Puis viennent les Allandian, les Avikam, les Wané, les Krou (mais une bonne partie de ceux-ci vit à l'intérieur des terres) : on a donc une mince bande, pratiquement continue, de peuples fortement urbanisés. C'est là l'influence

Deux autres chiffres contestables sont ceux de Yamoussoukro (37 000) et de Bonoua (17 000) qui englobent visiblement dans leurs vastes périmètres urbains des populations encore rurales (leurs « sex ratio », par exemple, ne sont pas du tout ceux de villes en croissance rapide).

(1) Voir Anne-Marie COTTEN et Yves MARGUERAT. — « Deux réseaux urbains africains : Cameroun et Côte d'Ivoire », *Cahiers d'Onirc-Mer*, nos 116 (1977) et 120 (1978).

(2) Mais on vient de dire les réserves qu'il faut exprimer sur ce cas : le taux réel des Abouré est certainement plus faible.

immédiate de l'Histoire : bien que d'origines diverses, ces groupes ont en commun une très ancienne fréquentation du monde extérieur, qui les utilisait comme intermédiaires commerciaux au XIX<sup>e</sup> siècle, puis comme auxiliaires d'administration à l'époque coloniale. Cette insertion dans les circuits modernes, une relativement forte scolarisation (gage de promotion sociale), l'absence de ressources économiques important, les ont donc jetés en masse dans les villes.

L'autre pôle d'urbanisation (à 41 %) est composé du groupe malinké du Nord-Ouest et de l'enclave de Kong, dont on a déjà dit la longue histoire urbaine, qui se continue donc. A l'opposé, les peuples « voltaïques orientaux » du Nord-Est sont les moins urbanisés de tous : 9 % chez les Lobi, 8 % chez les Koulango, 5 % chez les Tégésié, 0,7 % chez les Birifor... Dans ce domaine comme dans tous les autres — développement économique, monétarisation, scolarisation — ces paysanneries sont remarquablement restées à l'écart du monde moderne.

Les autres groupes ethniques gravitent tous autour de la moyenne, parfois en dessous (Sénoufo : 20 %, Baoulé : 22 %), parfois au-dessus (Akyé : 33 %, Bété : 35 %). On notera la faiblesse des petits groupes enclavés : Toura, Niédéboua, Kouya, Mouan, Ouan dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire moyenne, Kroubou, Eotilé non loin d'Abidjan...

Tous les grands groupes (plus de 150 000 ressortissants) restent donc dans les valeurs moyennes, hormis les Sénoufo et surtout les Dan — peuples à fortes densités, mais marginaux — qui restent en deçà, les Bété et surtout les Malinké, qui se situent nettement au-delà. Les groupes de taille intermédiaire (50 à 150 000 personnes) sont eux aussi dans les valeurs médianes, à l'exception des Djimini, des Abron et surtout des Koulango, qui forment transition avec le « creux urbain » du Nord-Est. Les petits peuples, enfin, se distribuent en trois catégories bien distinctes, selon que leur taux d'urbanisation est moyen (Akan du Sud non côtiers, Mandé-Sud et Krou des forêts occidentales), très forts (groupes côtiers, akan ou krou) ou très faibles (sociétés du Nord-Est).

Pour les étrangers, le problème est différent, puisqu'ils sont tous migrants. Mais les uns s'orientent plutôt vers les villes et les autres plutôt vers les travaux agricoles : on ne trouve dans les villes qu'un tiers (35 %) des originaires de Haute Volta, et la moitié des Libériens (bien peu nombreux, il est vrai), mais on y recense 57 à 59 % des Béninois, des

Maliens, des Ghanéens et des Guinéens, 72 % des Nigériens, 85 % des Nigériens et des Togolais, 95 % des non-Africains (94 % des Français, 96 % des Libanais).

\* \*

Cette urbanisation est naturellement très différente selon qu'il s'agit d'un déplacement à faible distance vers une ville qui se développe dans la zone d'origine du migrant (voire d'une grande cité dont la croissance phagocyte les villages environnants) ou bien d'une migration à longue portée, même si la rapidité générale des transports routiers permet de joindre en une seule journée pratiquement n'importe quelle ville du pays.

Nous distinguerons donc migrations « courtes » et migrations « lointaines ». Les premières regroupent celles qui restent à l'intérieur de leur aire ethnique (migrations « locales ») et celles qui n'en sortent qu'à peine (migrations « voisines »), les secondes comptent celles qui se dirigent vers Abidjan et celles qui s'éparpillent à travers les villes du reste du pays (migrations « dispersées »).

#### LES MIGRATIONS « COURTES »

Les Ebrié urbanisés sont restés chez eux à 87 % — mais « chez eux », c'est Abidjan, où l'on retrouve nombre de vieux villages enkystés dans le tissu urbain : Blokosso, Biétri, Anoumabo, et même le cœur du vieil Adjamé. De même, 60 % des citadins abouré vivent dans les villes de Grand Bassam et Bonoua (1). Les Dan et les Sénoufo, dont pourtant le taux d'urbanisation est relativement faible, sont, pour 42 % des premiers dans les villes de Man, Danané et Biankouma, pour 40 % des seconds à Korhogo, Ferkéssédougou, Boundiali et Tingréla. 38 % des Baoulé sont restés dans l'une des onze cités de leur région, et 37 % des Krou à San Pedro et Tabou. Même proportion (36 et 35 %) chez les Tagouana de Katiola et les Koulango de Bondoukou.

A l'opposé — du moins parmi les peuples qui ont une ville chez eux — on rencontre les Abron, les Kouya et les Adiokrou (chacun de ces peuples n'ont que 12 % dans leur propre centre urbain : Bondoukou (2), Vavoua, Dabou). Même proportion pour les Gouro — mais répartie en trois villes (Bouaflé, Sinfra et Oumé). 10 % seulement des Neyo

(1) Mais, on l'a dit, cette dernière englobe des camps de travailleurs des plantations d'ananas, qui ne sont pas réellement « urbanisés ».

(2) Bondoukou est située dans une zone où s'interpénètrent les peuplements abron et koulango — seule région, avec celle de Bouna (Bouna + Lobi) où se pose ce problème de coexistence ancienne.



urbains sont restés à Sassandra. Quant aux nombreux Malinké, les quatre villes d'Odienné, Séguéla, Mankono et Touba n'en réunissent que 9,8 %.

Ce sont ainsi 365 000 citadins qui n'ont pas quitté leur région d'origine (soit 26 % des Ivoiriens urbanisés), parmi lesquels 106 000 Baoulé (29 % du total de ces « urbanisés locaux »), 37 000 Sénoufo (10 %), 32 000 Agni (9 %), 31 000 Ebrîé (8 %), 28 000 Malinké (7 %) et une vingtaine de milliers d'Akyé, de Dan et de Bété.

On voit que ces chiffres ne sont en relation simple ni avec le volume des groupes ethniques, ni avec leurs taux d'urbanisation.

\*  
\* \*

Pour être plus précis, prenons aussi en compte les migrations vers les villes « voisines », c'est-à-dire situées un peu au-delà des limites d'une ethnie, à une distance que nous fixerons conventionnellement à une cinquantaine de kilomètres par la route ou par le rail (1). Il y a ainsi des peuples qui n'ont pas de ville notable chez eux, mais vivent aux portes d'une grande cité, comme les Toura des environs de Man, où se trouvent 37 % de leurs urbains, et de Biankouma, où sont 9 % d'entre eux, tandis que les Wobé, qui ne sont pas moins proches de la capitale de l'Ouest, y ont envoyé moins de 10 % des leurs : la proximité géographique est donc un facteur d'une efficacité très inégale.

Parmi ces migrants de faible amplitude, on trouve 32 % des Krobou urbains (installés à Agboville), 25 % des Djimini (à Bouaké et à Katiola), 20 % des Tagouana (à Bouaké et à Ferkéssédougou), 19 % des Wané (à San Pédro)... Mais dans le plus grand nombre des groupes ethniques, ces chiffres sont bien plus faibles : de 2 à 8 % en général.

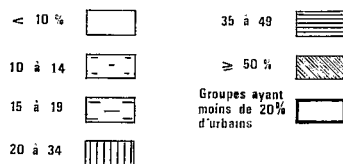
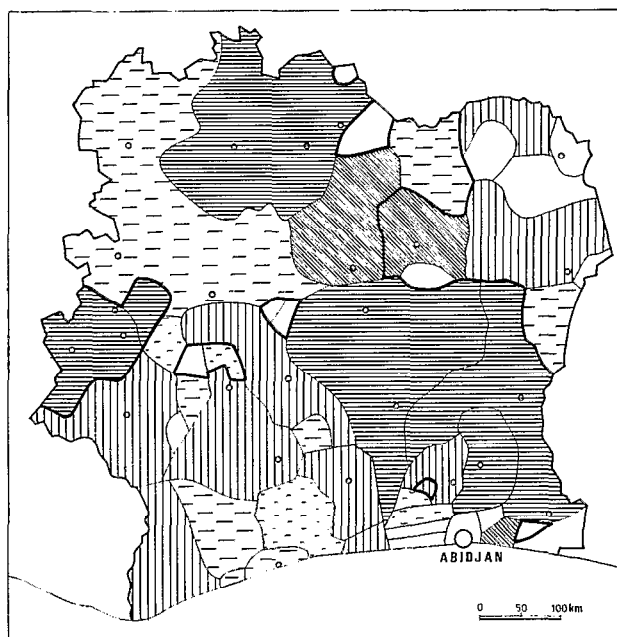
Les petits peuples qui environnent Abidjan comptent 75 à 85 % de leurs citadins dans les « villes voisines », mais c'est évidemment la métropole ivoirienne qui les attire en masse (phénomène si fondamental que nous l'examinerons à part tout à l'heure). Si nous l'excluons pour ne conserver que les migrations vers Dabou, Anyama ou Grand Bassam, on retrouve des proportions plus banales : de 3 à 6 %, comme dans le reste du pays.

Ce sont au total 92 000 personnes (7 % des Ivoiriens urbanisés) qui n'ont fait que cette migration à faible distance. Parmi ceux-ci dominent les Malinké

(26 000, soit 28 %), les Baoulé (18 000, soit 20 %), les Agni (8 000 — 9 %), les Gouro (6 000 — 7 %)... Ce phénomène des migrations de proximité est donc très marginal : Wobé, Tagouana, et surtout Toura, Krobou, Djimini ou Wané ne comptent guère dans les grands mouvements migratoires qui peuplent les villes ivoiriennes.

Ces citadins restés dans leur région d'origine et ceux qui s'en sont à peine écartés forment ensemble les « migrations courtes » (carte 8).

On remarque donc que les groupes les moins touchés par l'exode rural sont aussi ceux dont les migrants sont les plus « casaniers », résidant en priorité dans les villes les plus proches : ainsi les Dan, les Toura, les Djimini, les Koulango... A moins que, n'ayant pas de ville attractive à portée immédiate



CARTE 8. — Migrations « courtes ». Proportion d'urbains résidant sur place ou dans les villes voisines

(1) Si le territoire d'une ethnie est d'une forme très contournée, ces villes peuvent être très nombreuses : douze pour les Agni (dont Grand Bassam, Adzopé, Agboville, Toumodi, Dimbokro, Daoukro et Bocanda), sept pour les Baoulé (dont Divo, Oumé, Bouaflé, Katiola et Bougouanou) ; vu les conditions de circulation, les Malinké ne sont « voisins » que de Man, Biankouma et Vavoua (à la rigueur Dabakala et Tingréla) et les Sénoufo de la seule Odienné.

(Bouna, par exemple, dans le Nord-Est, n'a guère de pouvoir de séduction pour les peuples voisins — y compris celui dont elle porte le nom), ces rares migrants ne s'éloignent franchement — et, dans ce cas, c'est à Abidjan qu'on les retrouvera.

A l'inverse les sociétés les plus marquées par le phénomène urbain — les Malinké et les groupes côtiers, des Neyo aux Nzima — sont apparemment les plus dispersées, celles qui ont la plus forte proportion de leurs migrants dans les villes lointaines (1), nous allons y revenir dans un instant.

Dans les groupes plus moyens, deux entités géographiques se dessinent de part et d'autre du Bandama : à l'ouest, Guéré, Bété, Gouro, Dida (qui ont pourtant chez eux de fortes villes) paraissent plus audacieux dans leurs migrations que les Baoulé, Agni, Akyé, à l'est du fleuve, où les villes moyennes sont nettement plus nombreuses (21, contre 13 à l'ouest) et donc, peut-être, plus efficaces pour retenir sur place une fraction notable de l'exode rural.

\*  
\* \*

Ces migrations à faible distance concernent-elles aussi les *citadins originaires des pays voisins*? C'est vrai pour les Libériens : 56,5 % d'entre eux sont à Tabou (où ils forment le sixième de la population) et encore 9 % à San Pédro et 5 % à Sassandra ; ils sont donc restés à 70 % dans les villes du Sud-Ouest, avec une décroissance rapide selon l'éloignement vers l'est. Mais avec moins de 2 000 citadins (sur à peine 4 000 immigrés), c'est là un élément négligeable, comme le sont d'ailleurs tous les échanges entre les deux pays.

Les Guinéens se trouvent en plus grand nombre dans les villes voisines de leur frontière (qui a, on le sait, connu tour à tour des périodes d'entrebâillement et de fermeture — jamais totale au point de ne laisser filtrer aucun réfugié). Ils sont 3 500 à Man et 3 000 à Danané, mais on n'en trouve qu'un nombre dérisoire à Biankouma, Touba et Odienné (2 à 4 % de la population de ces villes). Ils ne sont donc en nombre sensible que dans les deux grandes villes de l'Ouest (7 % des habitants de Man, 15 % de ceux de Danané), qui ont précisément dû, jadis, leur développement à ce rôle de point de contact entre les deux pays. Mais l'ensemble des Guinéens restés proches de chez eux ne représente que 12 % des leurs.

Les échanges terrestres avec le Ghana sont particulièrement faibles, dans le domaine des migrations comme dans celui des relations économiques : les villes qui s'échelonnent le long de la frontière (Bouna,

Bondoukou, Agnibilékrou, Abengourou, Aboisso) ne regroupent pas 5 % des Ghanéens présents dans les centres urbains ivoiriens, et ceux-ci n'y représentent guère que de 1 à 1,5 % de la population (3 % à Agnibilékrou, principal poste frontière).

Au Nord, les Maliens sont en force à Tingréla (37 % de sa population), mais la ville se trouve au bout d'une sorte d'excroissance qui s'enfonce dans le territoire du Mali. Ils représentent 12 % de la population de Korhogo, 7 % de celle de Ferkéssédougou (mais 3 % seulement d'Odienné), mais tout cela fait à peine le vingtième des Maliens présents dans les villes ivoiriennes. Quant aux Voltaïques, hormis 2 000 d'entre eux à Ferkéssédougou (8 % de la cité), autant à Korhogo (5 % de celle-ci) et moins de 200 à Bouna (3,5 %), ils ne comptent guère dans les villes proches de leur pays — il est vrai peu nombreuses et encore moins dynamiques. Les phénomènes d'attraction d'étrangers par simple proximité sont donc remarquablement faibles : dans les villes comme dans les campagnes, l'essentiel des immigrants s'éparille à travers tout le sud du territoire ivoirien.

#### LES MIGRATIONS « DISPERSÉES »

Ceux des migrants ivoiriens qui ne restent pas dans une ville de leur région d'origine, ou voisine de celle-ci, vont donc soit à Abidjan, soit dans le reste du pays. Le cas de la capitale — 38 % des Ivoiriens urbanisés — sera traité à part. Nous appellerons donc conventionnellement *migrants « dispersés »* ceux qui se distribuent entre les autres villes, à plus de 50 km du territoire originel de leur groupe ethnique ; ils sont au nombre de 410 000, soit 29 % des Ivoiriens citadins.

Le fait le plus frappant est la prépondérance massive des Malinké : 164 000, soit 40 % du total des « migrants dispersés », précédant de loin les Baoulé (45 000, soit 11 %), les Sénoufo (33 000 = 8 %) et les Bété (30 000 = 7 %). Sont également dignes de mention Agni, Guéré et Dan (une quinzaine de milliers chacun), Wobé et Akyé (une dizaine de milliers), ces neuf peuples réunissant 85 % des migrants lointains — 66 % pour les seuls quatre premiers. Ce sont ceux-là (avec, bien sûr, les étrangers) qui « donnent le ton » aux villes ivoiriennes : le planteur baoulé, le manœuvre sénoufo, le fonctionnaire bété (pour s'en tenir à des stéréotypes très grossiers) et surtout — plus nettement caractérisé — le commerçant « dioula », vêtu de sa longue djellaba et rythmant sa vie selon les préceptes de l'Islam, sont (avec le manœuvre voltaïque et le Dioula malien)

(1) Mis à part le cas particulier des Abouré de Bonoua, pas vraiment « urbains ».

les personnages essentiels du décor urbain en Côte d'Ivoire.

Cette importance relative des migrants dispersés est cependant très variable : elle est maximale chez les Malinké, chez qui ils représentent 23 % du total du groupe ethnique (57 % de ses urbanisés), chiffre qui est cependant dépassé par celui des Nzima : 25 % d'un groupe fortement urbanisé, mais qui n'a de ville ni chez lui, ni à proximité (hormis le petit centre d'Aboisso). Forte importance de cet exode lointain également chez les Noyo et les Wané du Sud-Ouest (respectivement 16 et 24 %), les Wobé de l'Ouest et les Eotilé du Sud-Est (11 % chacun), petits peuples dépourvus de villes (1), de même que les Ouan, Kouya, Niaboua, Mbatto, Alladian (8 à 9 %). Mais il est plus étonnant de retrouver ces mêmes valeurs chez les Guéré — il est vrai que Guiglo, Duékoué et Toulépleu ne sont guère attractives — et surtout chez les Bété, qui possèdent, avec Daloa et Gagnoa, la troisième et la sixième des agglomérations ivoiriennes : il faudra revenir sur ce problème.

A l'inverse, cette proportion de migrants épar-

pillés par rapport à la population totale est la plus faible dans les petits groupes les moins urbanisés : 0,9 % pour les Birifor, 2 % chez les Toura, Pallaka, Diamala, 3 à 4 % des Djimini, Koulango, Lobi, Dan... et aussi seulement 3,5 % pour les Baoulé : leurs 45 000 migrants dispersés sont noyés dans la masse globale ; de même, ce taux n'atteint que 4 à 5 % chez les grands peuples du Sud-Est : Agni, Akyé, Abé, chez qui se ressent à l'évidence l'attraction majeure d'Abidjan.

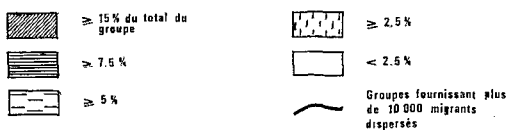
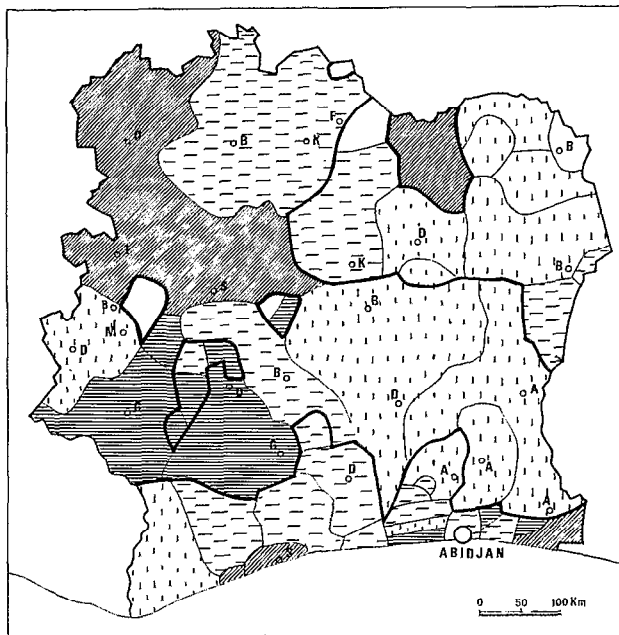
De grandes régions s'individualisent donc assez nettement (carte 9). Le Nord-Ouest malinké d'où partent les migrants les plus nombreux et les plus dispersés, s'oppose vigoureusement au Nord-Est, aux caractères exactement inverses, Sénoufo et Tagouana formant entre eux une zone médiane. En Côte d'Ivoire forestière, le Bandama sépare les peuples de civilisation akan, à l'est, dont les migrants sont nombreux, mais groupés, de ceux des forêts occidentales qui ont pratiquement tous (à l'exception des Dan, peu mobiles), grands ou petits, de forts taux de dispersion. De même les peuples côtiers (sauf les Krou : on connaît l'attraction exercée sur eux par la mer, qui ne les incite guère à aller tenter leur chance dans les villes de l'intérieur), qui, malgré leur petite taille, envoient d'importantes proportions de migrants aux villes du reste du pays (en plus, naturellement, de ceux qu'attire Abidjan). On a là, vraisemblablement, l'effet de la forte et ancienne scolarisation de la région littorale, qui lui a permis de fournir en employés qualifiés la fonction publique et le secteur privé, qui les utilisent comme cadres un peu partout dans le pays. Il s'agit donc ici d'une migration d'orientation sud-nord, alors que, nous le verrons, les courants principaux sont à dominante nord-sud.

## 2. Les principaux courants migratoires

Il nous faut maintenant envisager les migrants dans leur mouvement, c'est-à-dire les relations que l'on peut saisir entre groupes ethniques d'origine et villes d'installation (au moment du recensement).

### OÙ VONT LES MIGRANTS ?

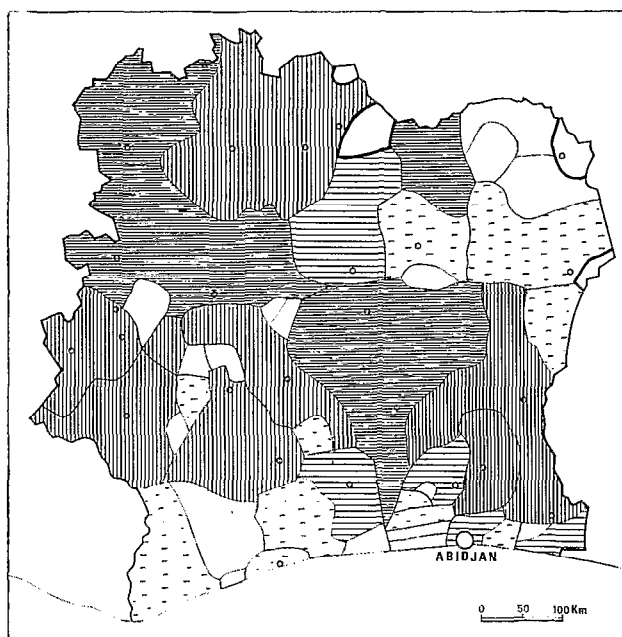
Pour synthétiser ce qui vient d'être dit sur les divers types de migration, et avant d'envisager les problèmes cas par cas, calculons le nombre de villes où se retrouvent les migrants des divers groupes. Fixons comme limite inférieure le nombre de 100 migrants (2) par centre urbain ; un chiffre plus faible sera considéré comme nul (carte 10).



CARTE 9. — Les migrations dispersées

(1) Aboisso, Sassandra, Vavoua, Jacquenville ne sont pas des centres bien attirants...

(2) En fait, on est descendu jusqu'à 95 pour les petits groupes.



CARTE 10. — Nombre de villes recevant au moins 100 migrants

Sur les cinquante-huit villes que nous avons prises en considération, cinquante-sept comptent au moins 100 Malinké, cinquante-cinq au moins 100 Baoulé. Sans atteindre ce degré d'omniprésence, l'ubiquité est encore très forte chez les Bété (47 villes) et les Sénoufo (44, soit les trois-quarts des centres urbains), et un peu moindre chez les Agni (42), Guéré (39), Dan (35), Gouro (34), Akyé (31) et Wobé (28, soit environ la moitié des villes ivoiriennes). Les différences s'accroissent si l'on monte la barre à 1 000 ressortissants : les Malinké atteignent ce nombre dans 42 centres urbains, les Baoulé dans 31, les Sénoufo 14, les Bété 12, les Agni 11, les Guéré 9, les Dan 8... On retrouve là sans surprise les groupes qui fournissent les plus gros contingents de migrants « éparpillés » : tous au moins 10 000.

De même revoit-on aux valeurs les plus basses les peuples les moins urbanisés du Nord-Est, quatre d'entre eux (Gouin, Pallaka, Birifor et Nafana) n'atteignant même nulle part ce chiffre de 100 ressortissants regroupés dans une même ville. Par contre, les peuples côtiers, pourtant fortement urbanisés,

n'apparaissent que dans un petit nombre de cités ivoiriennes, hormis les Nzima (16 villes en comptent plus de 100) et les Ebré (15), bien que, nous l'avons vu, leurs migrants « éparpillés » soient proportionnellement nombreux : c'est donc qu'ils se concentrent dans un petit nombre de pôles attractifs.

#### LES FLUX PRINCIPAUX

On appellera donc « flux » ces groupes d'originaires d'un territoire ethnique donné présents dans une ville donnée. On compte ainsi :

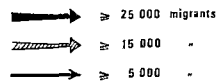
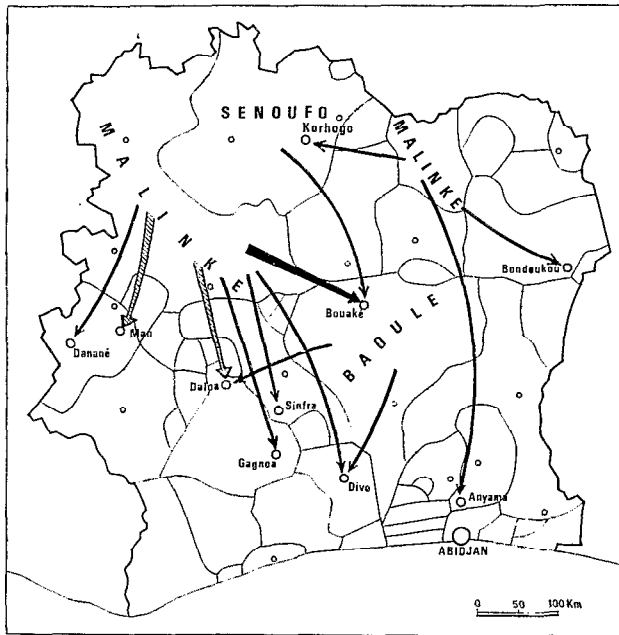
113 686	Baoulé à Abidjan
70 225	Malinké à Abidjan
62 104	Bété à Abidjan
48 919	Baoulé à Bouaké (« migration locale »)
38 071	Agni à Abidjan
34 785	Akyé à Abidjan
31 380	Ébré à Abidjan (« migration locale »)
26 915	Malinké à Bouaké
24 528	Guéré à Abidjan
23 804	Gouro à Abidjan
23 248	Sénoufo à Abidjan
20 240	Sénoufo à Korhogo (« migration locale »)
	etc.

Soit, en tout 602 flux (1) : 26 d'entre eux concernent plus de 10 000 personnes, 25 autres de 5 000 à 10 000, 131 de 1 000 à 5 000, 79 de 500 à 1 000 et 341 de 100 à 500 (soit 57 % du total des courants). Mais les neuf peuples les plus « migrants » en réunissent à eux seuls 384, soit 64 %, les trois-quarts des flux de plus de 1 000 personnes, les quatre-cinquièmes de ceux de plus de 5 000...

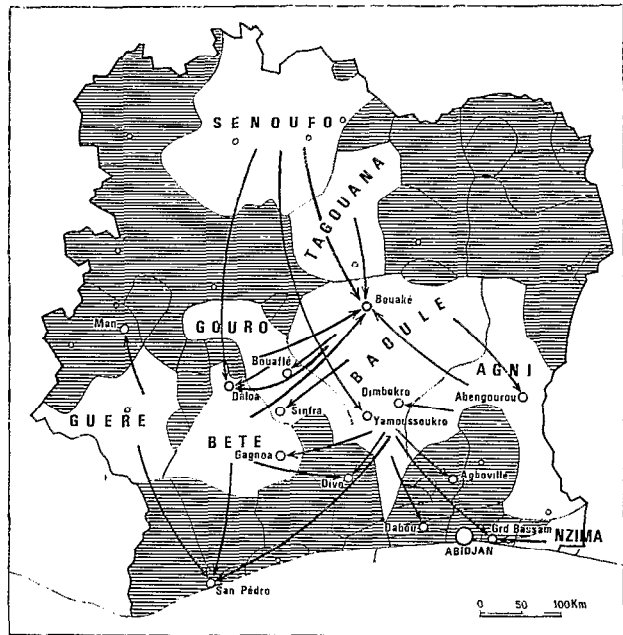
Les inégalités sont donc extrêmement fortes, dans les origines comme dans les destinations ; sur les douze flux de plus de 20 000 migrants, neuf concernent Abidjan — prépondérance qui justifie qu'on en isole l'étude. Éliminons aussi les flux qui ne sortent pas de leur aire d'origine : les Baoulé, de Bouaké, Yamoussoukro ou Dimbokro, les Sénoufo de Korhogo ou Ferkéssédougou, les Malinké d'Odienné ou Séguéla...

La carte 11 nous dessine les principaux courants migratoires (Abidjan exclue), ceux qui font sortir de leur région d'origine plus de 5 000 personnes. Ils sont au nombre de treize ; parmi eux, dix viennent des régions malinké, à destination de toutes les grandes villes ivoiriennes (dont les trois courants de plus de 10 000 personnes, qui se dirigent vers les trois plus importantes cités, après Abidjan). Les trois autres sont un flux de Sénoufo vers Bouaké et deux de Baoulé vers Divo et vers Daloa.

(1) Ce qui est relativement faible : 48 peuples et 58 villes donnaient 2 784 possibilités théoriques...



CARTE 11. — Principaux courants migratoires « lointains » (Abidjan exclue). La répartition des flux malinké entre région orientale et région occidentale est arbitraire



CARTE 12. — Courants migratoires d'au moins 2 000 personnes (Malinké exceptés, Abidjan exclue)

\*  
\*

Pour décrire les courants de plus faible ampleur (de 2 000 à 5 000 personnes), il est nécessaire d'escamoter de la carte 12 les Malinké, trop nombreux (20 flux) : ils empêcheraient toute lisibilité. Les Baoulé se distribuent dans neuf cités, les unes du Sud-Est, les autres du Centre-Ouest et du Sud-Ouest. Les Sénoufo descendent, outre Bouaké, sur Daloa et Yamoussoukro ; les Bété vont vers Bouaké, Divo et San Pédro, où ils retrouvent des Baoulé et des Guéré (et, bien sûr, des Malinké) ; les Agni gagnent Dimbokro et Bouaké, les Gouro Bouaké et Daloa, les Tagouana Bouaké, les Nzima Grand Bassam... On relève un certain nombre de chassés-croisés : entre Baoulé et Agni, Baoulé et Bété, Baoulé et Gouro... qui tissent ainsi quelques échanges à orientations *grosso modo* est-ouest, contrastant avec le flot massif des migrations nord-sud des Malinké et, secondairement, des Sénoufo.

Pour démêler cet écheveau, il faut maintenant décrire plus finement chacun des courants préférentiels des principaux groupes, cas par cas.

Les Malinké, avec 289 000 urbains (1), sont donc le premier groupe producteur de citadins, d'autant plus que, rappelons-le, 90 % de ceux-ci ont quitté leur région d'origine. Quarante-deux villes en comptent plus de 1 000, et une seule (Grand Affery, bourg rural de la région d'Adzopé) moins de 100, quatre autres seulement (Grand Lahou, Arrah, Dabakala, Bonoua) moins de 300. Les courants les plus massifs sont naturellement allés vers les villes les plus importantes : Abidjan (70 000), Bouaké (27 000), Man (16 500), Daloa (16 000). La carte 13 nous les situe, sans qu'il soit nécessaire de plus longs commentaires. Notons simplement la part prise par les Malinké dans la population de ces villes. Elle culmine à 83 % (à Mankono, cité naguère florissante, aujourd'hui bien éteinte), oscille entre 68 et 77 % pour les autres centres urbains malinké ; elle se tient autour du quart de la population dans de nombreuses villes de la zone forestière, riche en cultures de rente, et même du tiers dans plusieurs bourgades de rang inférieur (Toulépleu, Vavoua, Issia, Lakota, Sinfra). Ce n'est que dans la moitié orientale du pays que cette présence s'affaiblit (en particulier dans les

(1) En plus, rappelons-le, de leurs 130 000 migrants « ruraux », vivant dans les campagnes hors de leur région d'origine.

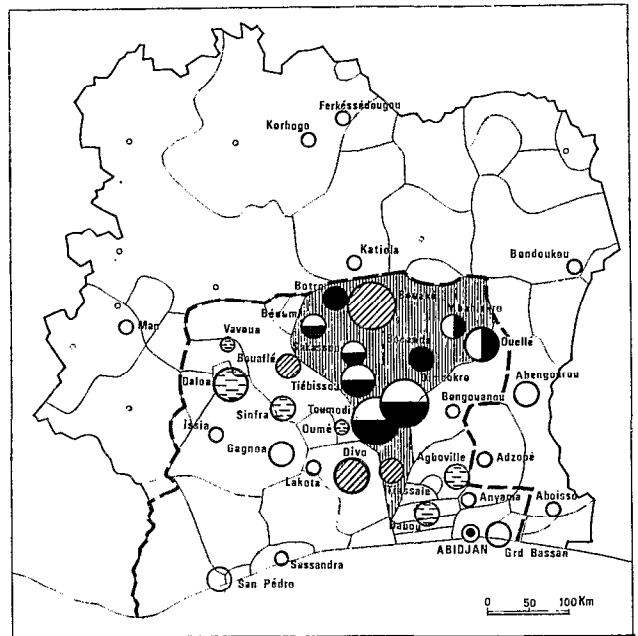
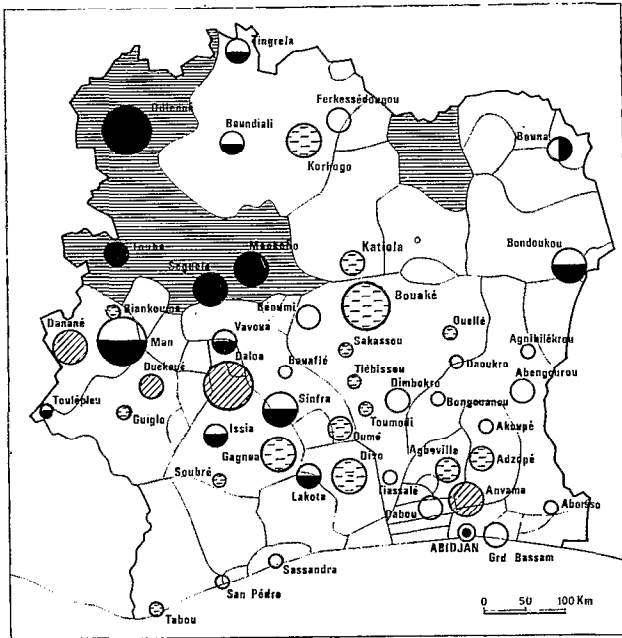
petites villes du pays agni, là où leur rôle dans les campagnes est le plus faible), avec trois exceptions : Bouna et Bondoukou, vieilles cités marchandes de mouvance malinké, et Anyama, capitale du commerce de la kola (1). Dans ces trois villes, ainsi qu'à Man, Daloa, Vavoua, Issia, Sinfra, Lakota et San Pédro, ils sont le groupe le plus important, plus nombreux même que les autochtones.

On se rappelle que l'appellation « Malinké » recouvre divers groupes de langue mandingue que le recensement distingue ou mélange de façon aléatoire — les nuances étant en général d'autant plus facilement escamotées que l'on s'éloigne de la région d'origine. Les Mahou des environs de Touba sont cependant distingués dans leur chef-lieu (il y sont 89 % des Malinké), ainsi que dans les villes les plus proches (49 % des Malinké de Biankouma, 35 % de ceux de Man, 45 % de ceux de Danané, 27 % de ceux de Duékoué, 49 % de ceux de Guiglo et 36 % de ceux de Toulépleu, mais seulement 5 % de ceux d'Abidjan, où le « melting pot » est le plus efficace). Les

Koyara de la région de Mankono — quelques centaines — sont individualisés au sud de chez eux : à Daloa, Sinfra (ils y sont 18 % des Malinké), Gagnoa, Lakota, Divo, mais ils ne sont même pas mentionnés dans leur propre ville...

Les Baoulé sont à peine moins nombreux dans les villes : 283 000 (2), mais un tiers d'entre eux sont restés sur place, et les autres se sont nettement moins dispersés que les Malinké (carte 14). Bien qu'ils ne soient pas absents des villes du Nord et du Sud-Est, les Baoulé ne sont en flot sensibles que dans le Centre-Ouest, de Daloa à Divo, en passant par les petites villes du pays gouro : c'est effectivement dans cette direction que s'exerce la plus forte poussée de leur colonisation agricole. (Ils sont même le groupe dominant à Bouaflé et à Divo). On remarquera par ailleurs que les Baoulé ne représentent plus de la moitié de la population que dans deux de leurs propres villes : Botro et Bocanda.

Les Bété (carte 15), avec 114 000 urbains, relèvent



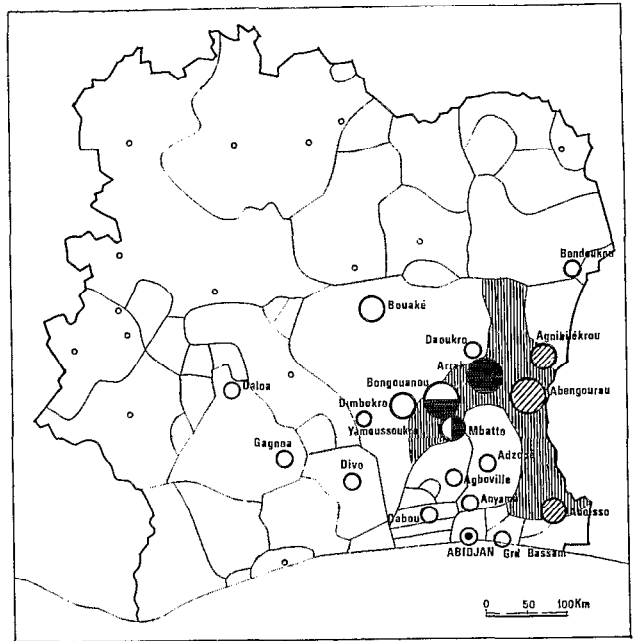
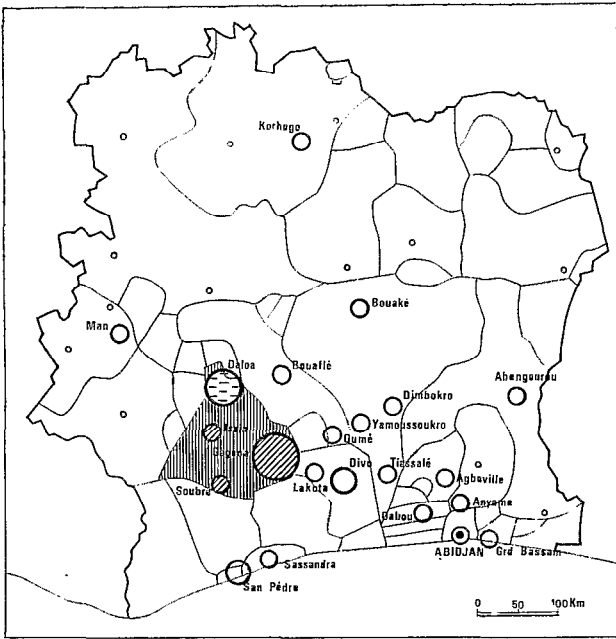
Département où la population rurale comprend plus de 10 % de Baoulé

CARTE 14. — Migration des Baoulé. Même légende que la carte 13

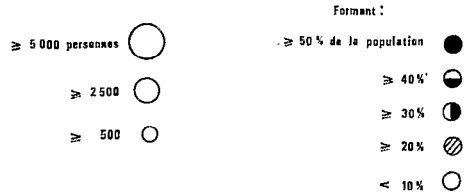
← CARTE 13. — Migration des Malinké (Abidjan exclue)

(1) Cf. Marc VERNIÈRE. — « Anyama », *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. VI, n° 2, 1969.

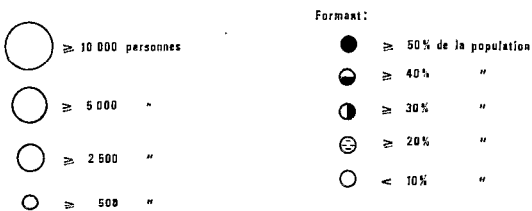
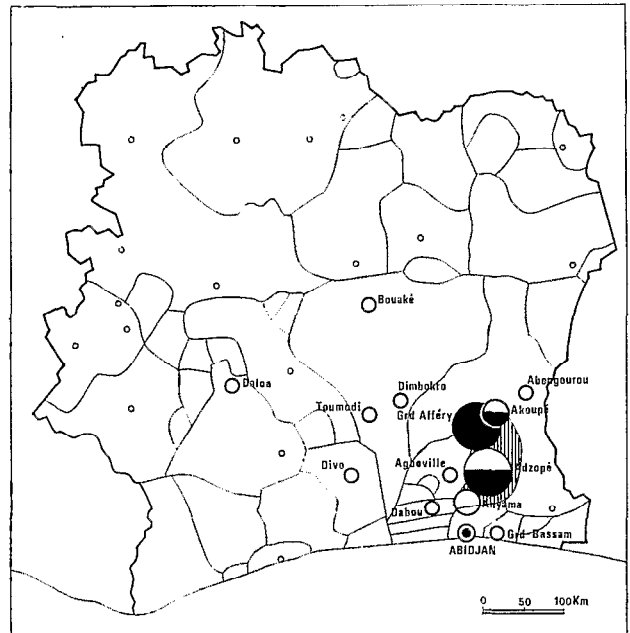
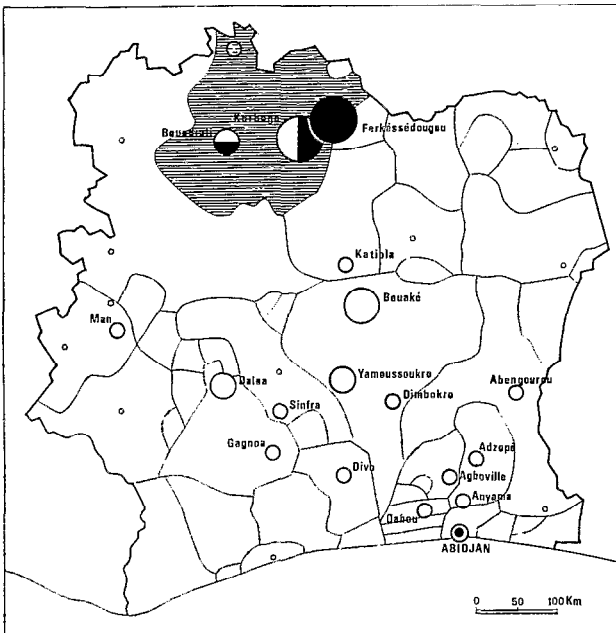
(2) Contre 300 000 migrants ruraux (alors que, chez les Malinké, la proportion est de 2,3 migrants urbains pour 1 rural).



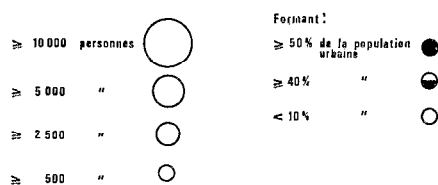
CARTE 15. — Migration des Bété



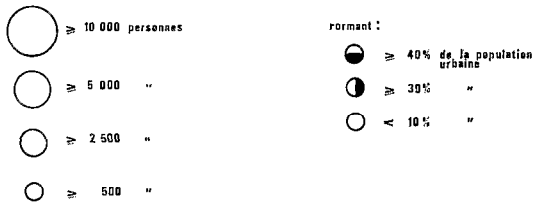
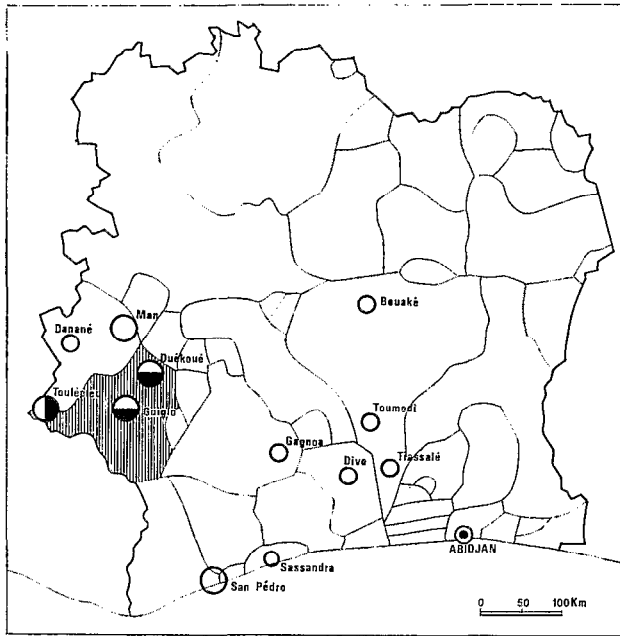
CARTE 16. — Migration des Agni



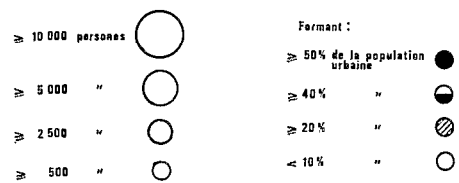
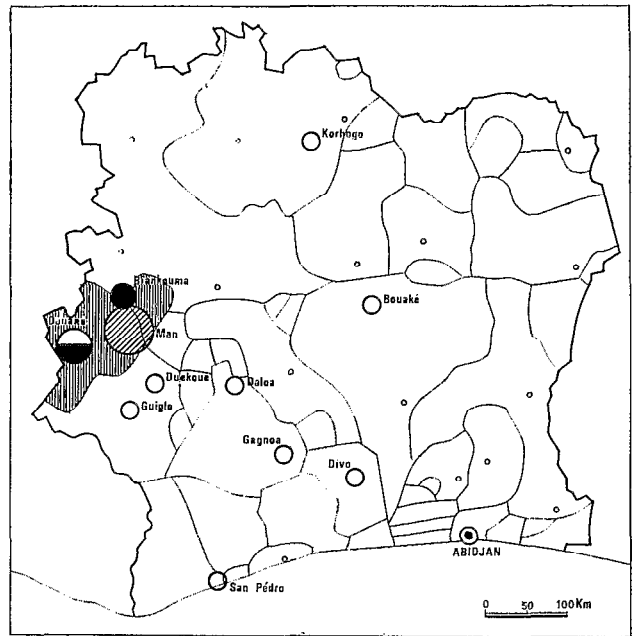
CARTE 17. — Migration des Sénoufo



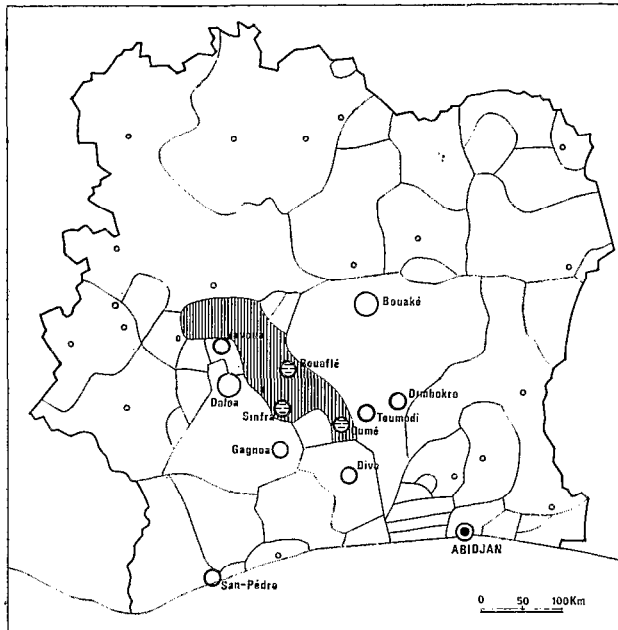
CARTE 18. — Migration des Akyé



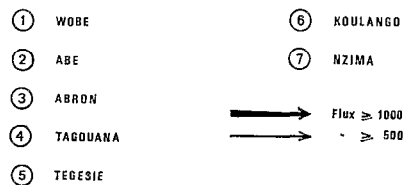
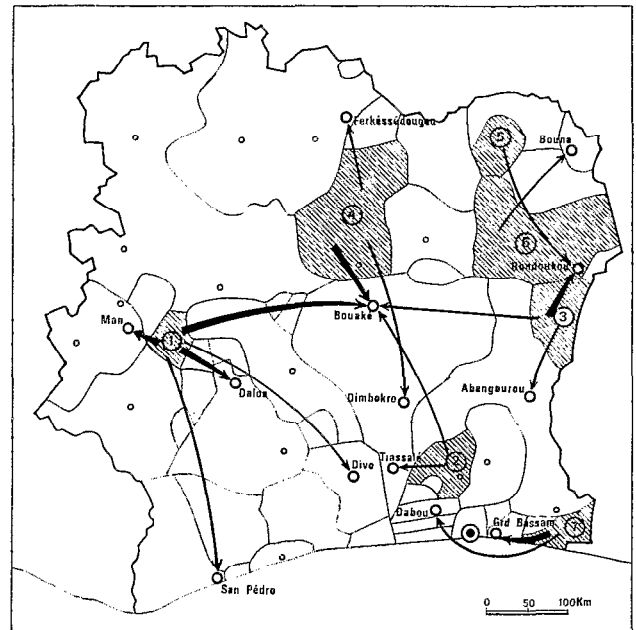
CARTE 19. — Migration des Guéré



CARTE 20. — Migration des Dan

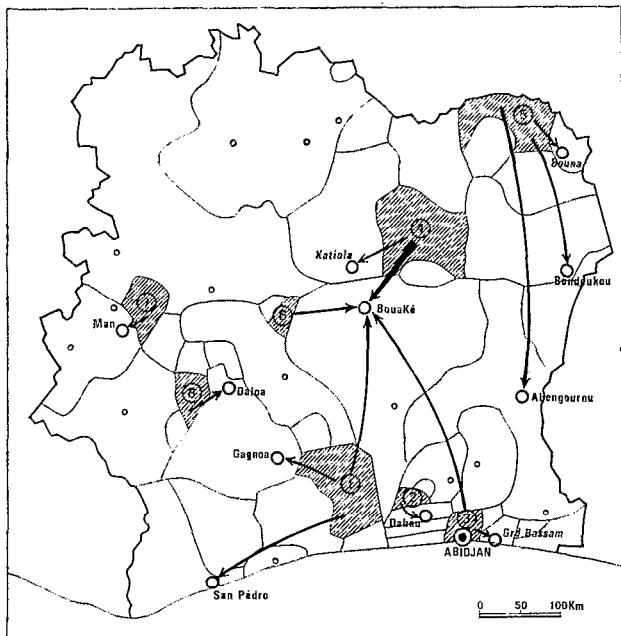


CARTE 21. -- Migration des Gouro



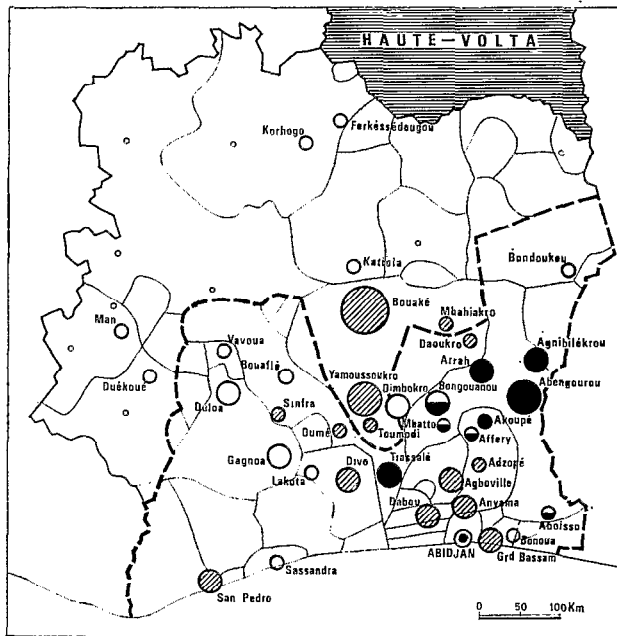
CARTE 22. — Migration des autres groupes





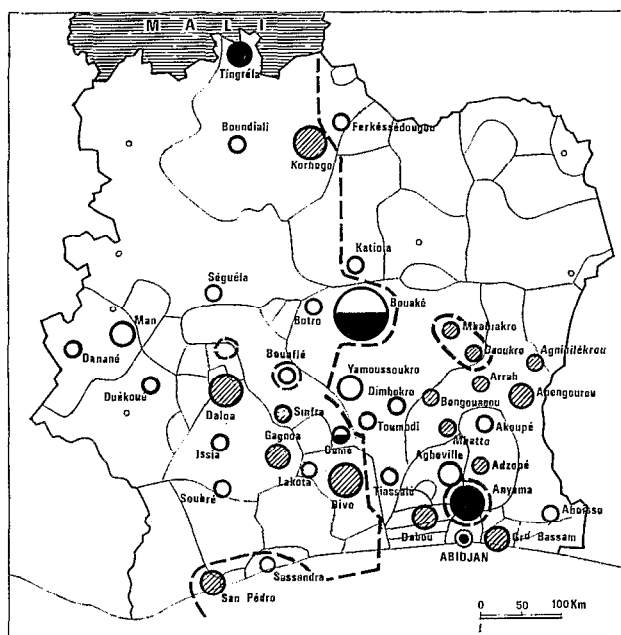
- |           |           |
|-----------|-----------|
| ① DIDA    | ⑥ OUAN    |
| ② ABIDJÉ  | ⑦ TOURA   |
| ③ EBRIE   | ⑧ NIABOUA |
| ④ DJIMINI |           |
| ⑤ LOBI    |           |
- Fixes  $\approx$  1000  
 ————— "  $\approx$  500

CARTE 23. — Migration des autres groupes



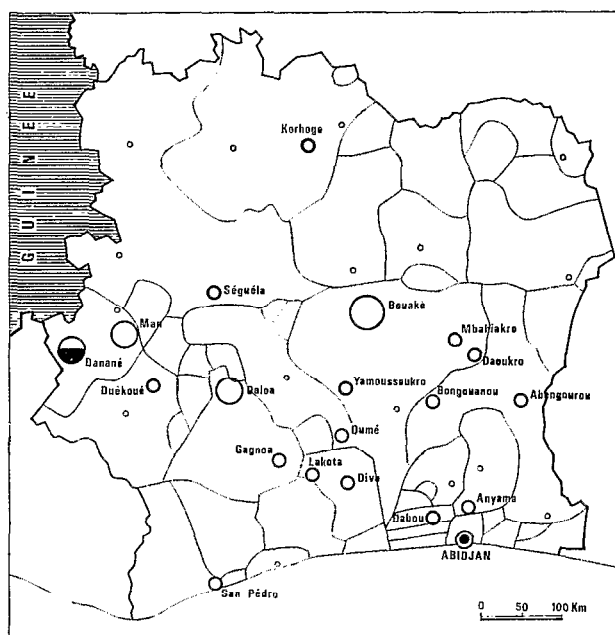
- |                            |                |
|----------------------------|----------------|
| $\approx$ 10 000 personnes | $\approx$ 20 % |
| 5 000 "                    | $\approx$ 15 % |
| 2 500 "                    | $\approx$ 10 % |
| 500 "                      | $\approx$ 10 % |
- Département dont la population rurale comprend plus de 10 % de Voltaïques

CARTE 24. — Migration des Voltaïques



- |                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| $\approx$ 10 000 | Formant :                |
| $\approx$ 5 000  | $\bullet$ $\approx$ 20 % |
| $\approx$ 2 500  | $\bullet$ $\approx$ 15 % |
| $\approx$ 500    | $\bullet$ $\approx$ 10 % |
|                  | $\bullet$ $\approx$ 10 % |
- Maliens plus nombreux que les Voltaïques à l'ouest, moins nombreux à l'est

CARTE 25. — Migration des Maliens



- |                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| $\approx$ 10 000 | Formant :                |
| $\approx$ 5 000  | $\bullet$ $\approx$ 15 % |
| $\approx$ 2 500  | $\bullet$ $\approx$ 10 % |
| $\approx$ 500    | $\bullet$ $\approx$ 10 % |

CARTE 26. — Migration des Guinéens

d'une autre échelle, mais leur répartition est tout de même très dispersée à travers les villes du Sud, de Bouaflé à Grand Bassam, avec des présences signalées dans toutes les grandes villes du pays. On notera cependant leur faible poids dans leurs propres villes.

*Les Agni* (carte 16), au nombre de 95 000, sont plutôt restés dans leurs cités et n'ont débordé que chez leurs voisins (Baoulé, Akyé, Abè...). On n'en trouve guère dans les régions Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest et Nord.

*Les Sénoufo* (carte 17), aussi nombreux (94 000 citadins), sont tout aussi concentrés chez eux, et ne quittent leur pays que pour les grandes villes de l'ensemble de la zone forestière, de Man à Abengourou.

*Les Akyé* (carte 18), au nombre de 70 000, ont, de même, un fort poids chez eux, mais n'ont essaimé — en petit nombre — que dans les villes proches de leur région d'origine.

*Les Guéré, les Dan, les Gouro* (cartes 19 à 21), moins nombreux (de 47 000 à 54 000 citadins), se distribuent de même parmi les villes du Sud et surtout du Centre-Ouest, les Gouro se caractérisant par leur faible importance dans leurs propres villes : de 10 à 13 % seulement des habitants de celles-ci.

Une douzaine d'autres peuples (cartes 22 et 23), nettement moins importants numériquement, ont cependant des migrations significatives, généralement circonscrites dans une seule région : les gens du Nord-Est ne circulent qu'entre Bouna et Abengourou, ceux de la côte orientale entre Grand Bassam et Dabou, les Tagouana et les Abè le long de l'axe ferroviaire de Dimbokro à Ferkéssédougou... Des groupes dépourvus de ville se déplacent vers le centre urbain important le plus proche : les Toura vers Man, les Niaboua vers Daloa, les Ouan vers Bouaké... Mais remarquons l'éclatement des Dida et surtout des Wobé, de San Pédro à Bouaké.

Si l'on prend, enfin, l'exemple de tout petits groupes, on y voit des migrations toujours plus réduites, en volume et en distance. Ainsi les 3 359 Nafana (à l'est de Bondoukou) n'ont-ils donné que 222 citadins (6,6 %) : le quart d'entre eux (57) se trouve à Bondoukou, 10 % à Abidjan (21), 3,5 % à Abengourou (10) ; les 2 195 Pallaka (à l'est de Ferkéssédougou) n'ont produit que 51 urbains (2,3 %), dont

33 à Ferkéssédougou (65 %), 10 à Abidjan (20 %) et 1 seul à Katiola... Cela semble bien être une constante que *moins un peuple est urbanisé, moins ses migrants vont loin.*

\* \*

#### L'AFFLUX DES ÉTRANGERS

Le panorama des populations urbaines ne serait évidemment pas complet sans l'analyse de l'apport massif des étrangers, qui ne représentent pas moins du tiers de l'ensemble des citadins : 725 000 sur 2 100 000 (1). Parmi eux, 95 % de ressortissants des autres pays d'Afrique de l'Ouest : 273 000 Voltaïques, 207 000 Maliens, 58 000 Guinéens, 36 000 Nigériens, 28 000 Ghanéens, 24 000 Nigériens, 22 000 Béninois (Dahoméens), 20 000 Sénégalais, 11 000 Togolais et moins de 2 000 Libériens.

Il ne s'agit plus là d'un décompte ethnique par ethnique, comme pour les Ivoiriens, et les chiffres ne sont donc pas comparables terme à terme (d'où la modification de la légende des cartes 24 à 27).

*Les Voltaïques* (carte 24), qui forment, avec 500 000 ruraux, le gros du peuplement étranger des campagnes (un tiers seulement d'entre eux, on l'a dit, est urbanisé), sont massivement présents dans les villes : toutes, sauf quatre (2), en comptent au moins 100, et trente-deux au moins 1 000. Notable dans toutes les villes importantes de la Côte d'Ivoire forestière à l'ouest du Bandama, cette immigration est surtout importante dans le Sud-Est du pays, tout particulièrement dans les pays agni, abè et akyé, où, on l'a vu, une économie de plantation déjà ancienne a attiré en masse les Voltaïques depuis longtemps. C'est donc là que l'on trouve leurs plus grosses concentrations : ils forment 20 % de la population d'Abengourou, 21 % de celle de Tiassalé (rôle de ses plantations industrielles d'ananas, dans le sud du pays baoulé) et d'Akoupé, 22 % à Arrah, 29 % à Agnibilékrou (3)...

*Les Maliens* (carte 25), un peu moins nombreux (207 000), sont tout aussi largement diffusés dans les villes : ils sont partout plus de 100, sauf dans trois bourgs de médiocre importance (4), et plus de 1 000 dans le même nombre de trente-deux. Mais leur distribution est plus homogène à travers tout le

(1) Alors qu'ils ne sont que le sixième des migrants ruraux.

(2) Mankono et Touba, deux villes malinké ; Biankouma, l'une des plus petites préfectures ; Toulépleu, petit bourg perdu à la frontière du Liberia.

(3) Rappelons leur proportion dans la population rurale : 14 % dans le département d'Adzopé, 26 % dans celui d'Aboisso, 37,5 % dans celui d'Abengourou.

(4) Mankono et Bouna, villes dioula ; Dabakala, la plus petite des préfectures.

pays — et non dans la seule zone forestière riche (1) — selon une corrélation assez régulière avec la taille des villes, hormis quelques exceptions : leur importance est relativement faible à Man, mais forte à Tingréla (ville mitoyenne du Mali) et surtout à Anyama, le cœur du commerce kolatier, aux portes d'Abidjan, où ils retrouvent les Malinké ivoiriens.

Hormis ce cas très particulier, les Maliens sont plus nombreux que les Voltaïques à Bouaké et dans les villes de la moitié occidentale du pays, moins nombreux dans la moitié orientale (y compris Abidjan), la frontière oscillant un peu pour laisser une légère majorité aux Maliens à Mbahiakro et Daoukro, villes baoulé du nord de la « Boucle du cacao » et la rendre aux Voltaïques à Bouaflé et Vavoua, sur le flanc occidental du contact forêt-savane, ainsi que dans les ports du Sud-Ouest.

*Les Guinéens* (carte 26), beaucoup moins nombreux (58 000), sont cependant largement répandus : il n'y a pas de ville importante qui n'en ait sa petite communauté, mais celle-ci ne pèse vraiment qu'à Danané (15 % de la population), ville-carrefour entre les deux pays et centre de la seule région où les Guinéens présentent quelque peu dans la population rurale.

*Les autres nationalités* sont, comparativement, en nombre insignifiant. Ils se retrouvent bien sûr surtout à Abidjan, et, très secondairement, à Bouaké. On note des contingents de 5 à 600 *Nigériens* à Dabou, Grand Bassam, Dimbokro, Daloa et Divo (cet ordre — décroissant — révélant une très ancienne immigration, fixée dans les centres urbains qui étaient les plus importants dans la première moitié de ce siècle ; les *Nigériens*, de même, sont (dans les mêmes quantités) à Dabou, Divo et Grand Bassam, les *Béninois* à Daloa, Divo et Abengourou. Les *Sénégalais* et les *Togolais* ne sortent guère des deux grandes villes. Par contre les *Ghanéens* ont un comportement plus original : en dehors de Bouaké, Daloa et Divo, on les trouve en force dans les villes de la côte : Grand Bassam, San Pédro et surtout Sassandra (où ils sont, avec 12,5 % de la population urbaine, le premier groupe de la ville). Il y sont là comme pêcheurs, et leurs femmes comme sécheuses et revendeuses de poisson, activité dont ils ont un quasi-monopole sur toute la côte entre la Guinée et le Togo. Quant aux *Libériens*, on a déjà dit qu'ils restaient confinés aux villes côtières du Sud-Ouest, faisant même 16,5 % de la ville de Tabou.

\* \*

Il y a donc un certain nombre de villes où ces étrangers forment la communauté la plus nombreuse, par rapport aux groupes ethniques ivoiriens pris isolément : les Maliens sont ainsi majoritaires (relativement) à Tingréla et à Oumé (petite ville du pays gouro, au contact des Dida, des Gagou et des Baoulé, c'est-à-dire de peuplement fort composite) ; les Voltaïques le sont à Agnihilékrou, Grand Bassam, Dabou et Tiassalé — et aussi à Abidjan même.

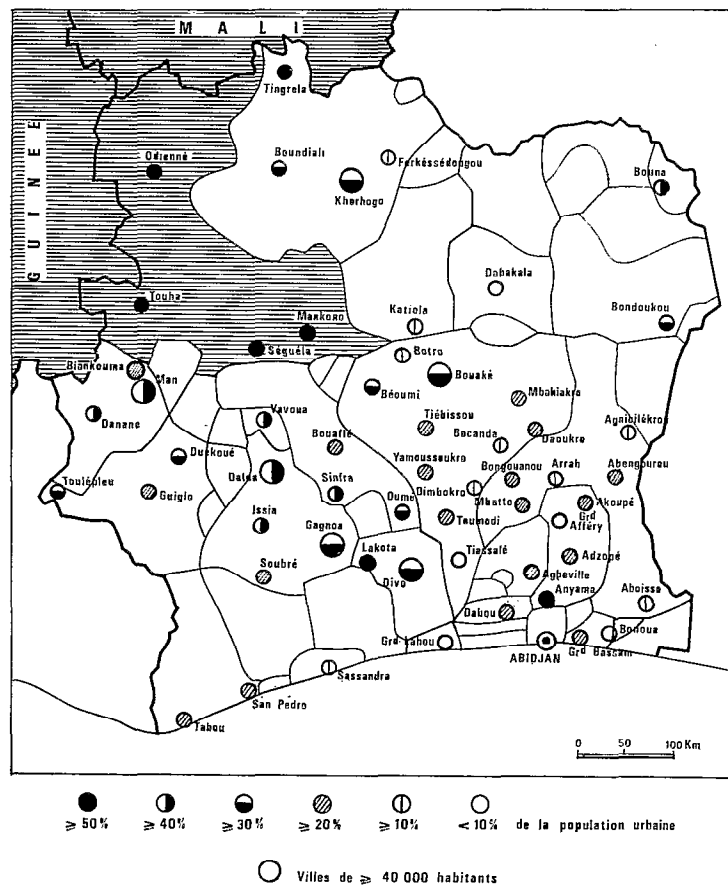
\* \*

Dernière question : ces « Malinké », « Maliens » et « Guinéens » que la statistique distingue, ne sont-ils pas, en fait, tous ceux que l'opinion publique catalogue comme « dioula », ces commerçants musulmans dont le dialecte (simplifié) s'est imposé comme langue de communication dans toutes les villes ivoiriennes — pour ne pas dire au pays tout entier (2) ? C'est le hasard des découpages administratifs coloniaux qui a distribué entre trois nationalités distinctes une ère de civilisation homogène de Séguéla à Bamako et à Kankan.

Additionnons donc ces trois groupes de présumés « Dioula » (carte 27) et mesurons leur poids dans la population des villes, soit 555 000 personnes : 26 % du total des citadins ; mais si l'on exclut Abidjan, où ils ne forment qu'un sixième de l'agglomération (18,5 %), ils représentent le tiers des citadins. Ils ne sont moins de 10 % du total que dans quatre villes : Dabakala, bien que ce fût il y a près d'un siècle, l'une des capitales de Samory — mais elle ne s'en est jamais relevée ; Grand Lahou, ville côtière complètement déchuée ; Grand Afféry, bourg de plantation en pays akyé ; Bonoua enfin, gonflée par ses plantations d'ananas. Sept villes sont à majorité dioula, cinq du Nord (les cités du pays malinké et Tingréla) à plus de 70 %, deux du Sud (Lakota en pays dida et le centre kolatier d'Anyama) à un peu plus de 50 %. Mais cette ubiquité n'est pas partout la même, et la coupure est/ouest de la Côte d'Ivoire du Sud, de part et d'autre du Bandama, apparaît clairement : sur les dix-sept villes qui comptent entre 30 et 50 % de Dioula, onze se trouvent dans le Sud-Ouest (dont six sur huit des plus de 40 %), quatre dans le Nord et deux seulement dans le Sud-Est (Bouaké et Béoumi, qui sont précisément au contact des trois zones).

(1) Où se trouvent leurs migrants ruraux : 60 % d'entre eux se sont groupés dans les départements du Sud-Est, de Divo à Abengourou (inclus).

(2) Les Maliens de Côte d'Ivoire sont probablement à peu près tous des Malinké ; c'est sans doute moins vrai des Guinéens : ceux de la région de Danané, en particulier, sont peut-être plutôt des originaires de la Guinée forestière mitoyenne.



CARTE 27. — Proportion de « Dioula » (Ivoiriens, Maliens, Guinéens)

A l'inverse, parmi les trente villes qui n'ont que de 10 à 30 % de Dioula, deux se trouvent dans le Nord, sept dans le Sud-Ouest (dont des centres peu attractifs comme Sassandra, Tabou, Guiglo, Biankouma...) et vingt-et-une dans le Sud-Est (y compris des villes importantes comme Abengourou, Dimbokro, Agboville...).

\*  
\* \*

Une analyse plus fine — qui isolerait par exemple les seuls adultes masculins — exacerberait certainement ces différences entre un Nord ivoirien qui exporte des migrants bien plus qu'il n'en reçoit, et un Sud qui se nuance en deux zones : l'Est, économiquement plus dynamique, qui a fait surtout appel à de la main-d'œuvre voltaïque, et l'Ouest, aux sociétés autochtones moins anciennement entrées dans l'économie de plantation, dont les villes sont, comme les campagnes, davantage marquées par l'immigration des gens du Nord-Ouest (en particulier dans la frange intermédiaire, de Bouaflé à Divo). Enfin les villes

de la côte connaissent des situations complètement différentes selon que ce sont de vieux ports en déconfiture (Grand Lahou, Sassandra) ou récupérées par d'autres fonctions (Grand Bassam, Dabou) ou bien des villes en plein essor (San Pédro et, bien sûr, Abidjan).

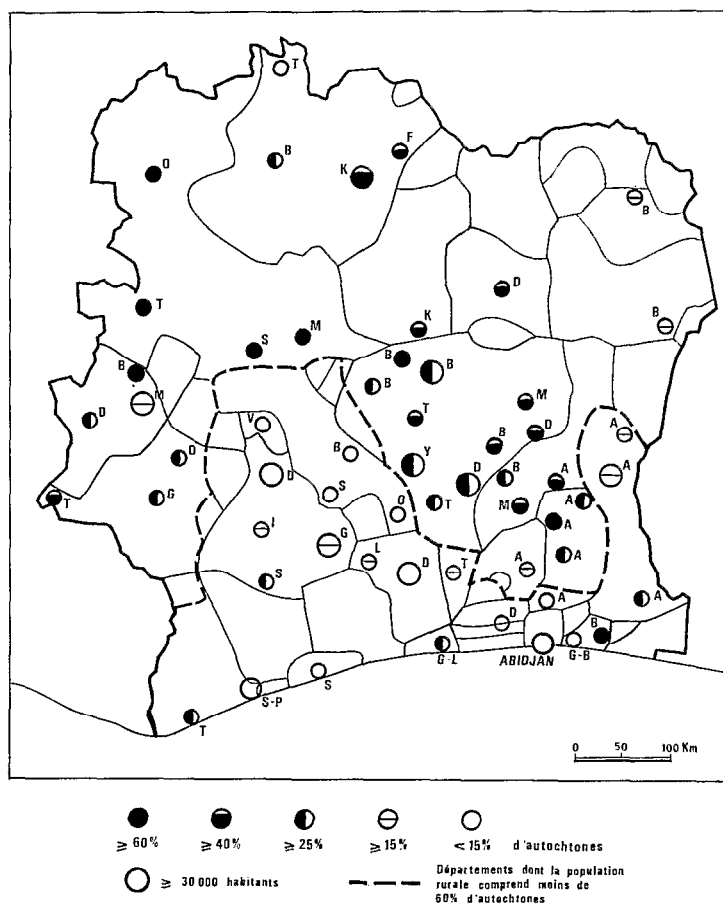
Ce sont ces différences entre les « aires d'attraction » des villes qu'il nous faut maintenant envisager.

### 3. Les aires d'attraction des villes

Changeons maintenant notre angle de vue : c'est à leur point d'aboutissement que nous allons maintenant envisager les migrations. Avant de répertorier, ville par ville, les principales aires d'attraction, faisons le bilan de l'importance de cet apport extérieur.

#### PROPORTION DE CITADINS « AUTOCHTONES »

Parmi les habitants d'une ville « nés sur place »,



CARTE 28. — Proportion de citoyens « autochtones »

il y a aussi les enfants d'immigrés. Nous considérons plutôt comme « autochtones » tous les citoyens appartenant au groupe ethnique au milieu duquel est bâtie la ville. Pour les peuples aux territoires les plus étendus (Baoulé, Malinké, Agni...), cela cache les mouvements migratoires internes au groupe, mais si une ville est attractive, c'est l'afflux d'« étrangers » (à la région ou au pays) qui en sera révélateur.

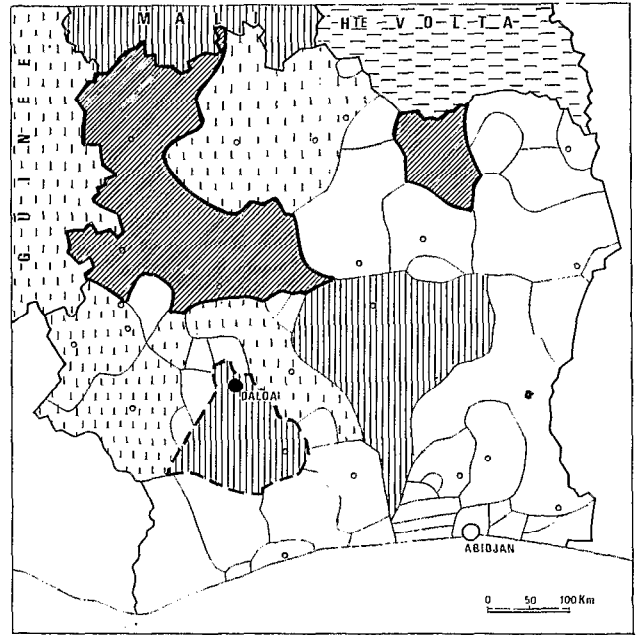
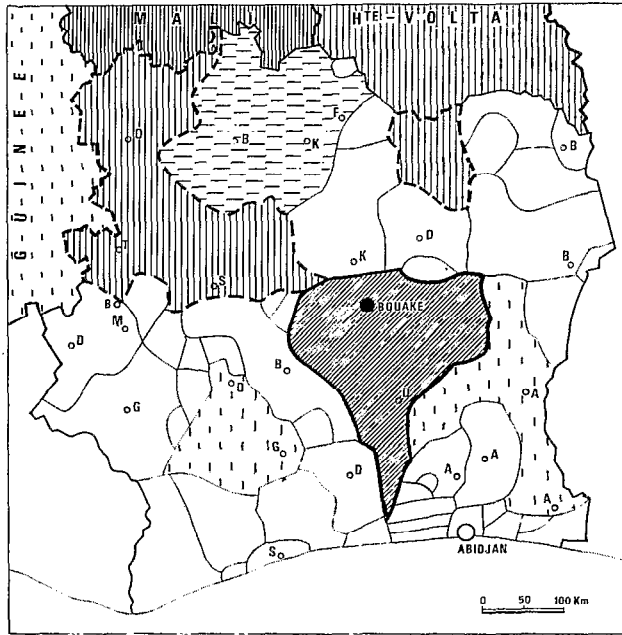
La carte 28 nous situe ces proportions d'« autochtones » et d'« étrangers ». On a déjà vu que les villes malinké sont peuplées aux deux-tiers ou aux trois-quarts de Malinké. On trouve une même proportion de Dan à Biankouma, de Baoulé à Botro, d'Akyé à Grand Afféry : malgré leurs petites fonctions administratives, ce ne sont là, en fait, que des bourgs agricoles, pour ne pas dire de simples gros villages,

qui n'ont pas grand-chose pour attirer les migrants lointains (1). Bonoua aussi compte 70 % d'Abouré, mais, on l'a dit, ces chiffres ne coïncident pas avec les réalités urbaines (2).

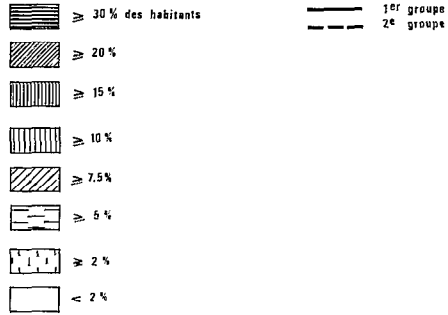
Autochtones et étrangers s'équilibrent à peu près (de 40 à 60 %) dans les principales villes du Nord et dans celles de la Boucle du cacao, à cheval sur les pays baoulé et agni. Le nombre des étrangers s'accroît dans les autres cités baoulé, agni, akyé et aussi guéré, dans l'Ouest : il s'agit là d'une région de fort exode (où les petits centres urbains locaux n'ont rien qui puissent retenir les autochtones) alors qu'à l'inverse, dans les gros bourgs cacaoyers de l'Est, entre Toumodi, Mbahiakro et Aboisso, il y a eu, nous l'avons dit, une relative fixation sur place de l'exode rural : la richesse née de l'économie de

(1) Alors qu'Akoupé, carrefour routier important, tout proche de Grand Afféry, ne compte que 38 % d'autochtones akyé.

(2) De même la proportion de Baoulé à Yamoussoukro (36,5 %) paraît-elle déformée par l'absorption dans le périmètre urbain de villages mitoyens.

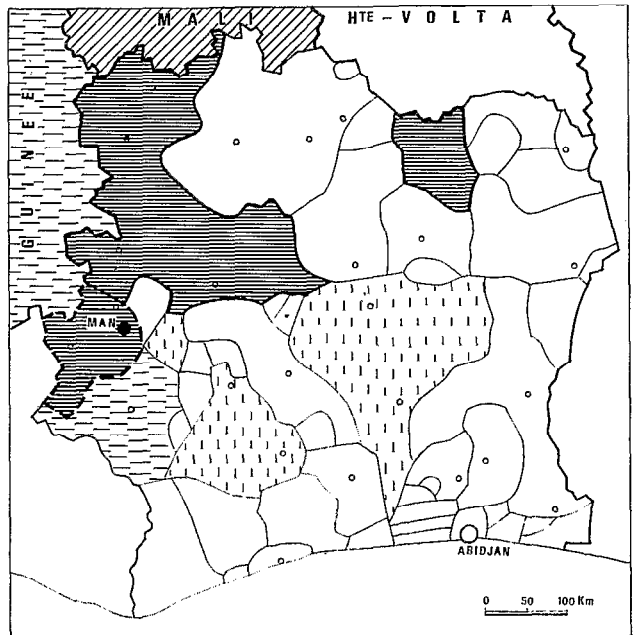


Région d'origine de :

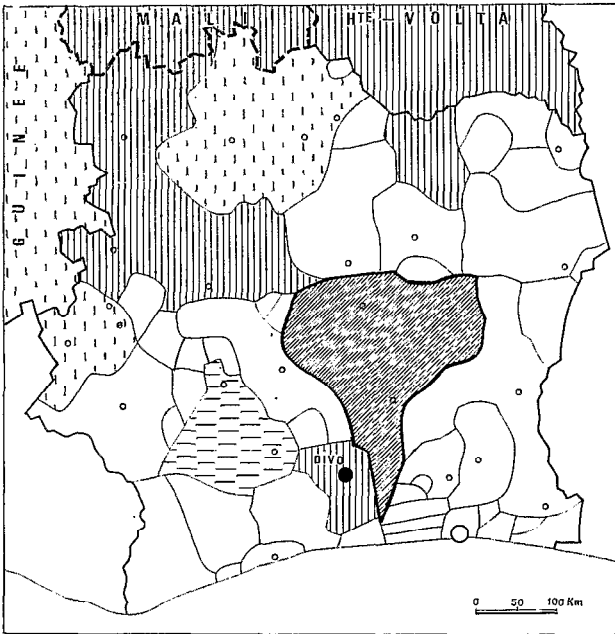


CARTE 30. — Origine de la population de la ville de Daloa (61 000 habitants)

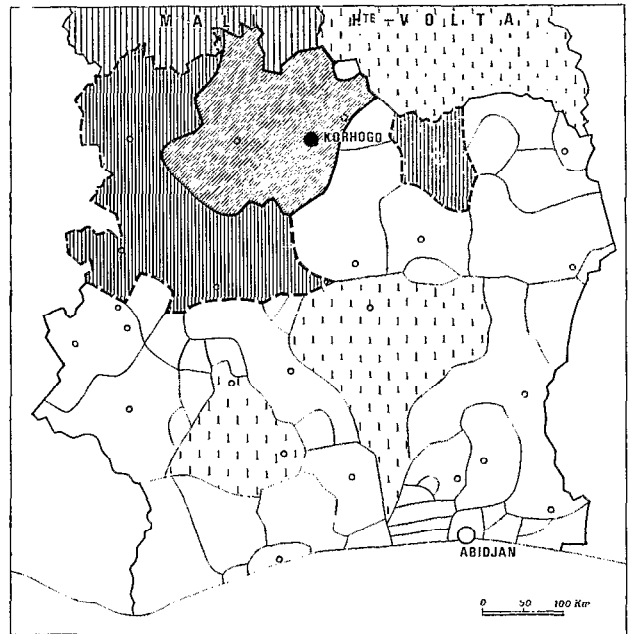
CARTE 29. — Origine de la population de la ville de Bouaké (175 000 habitants) — légende commune aux cartes 29 à 41



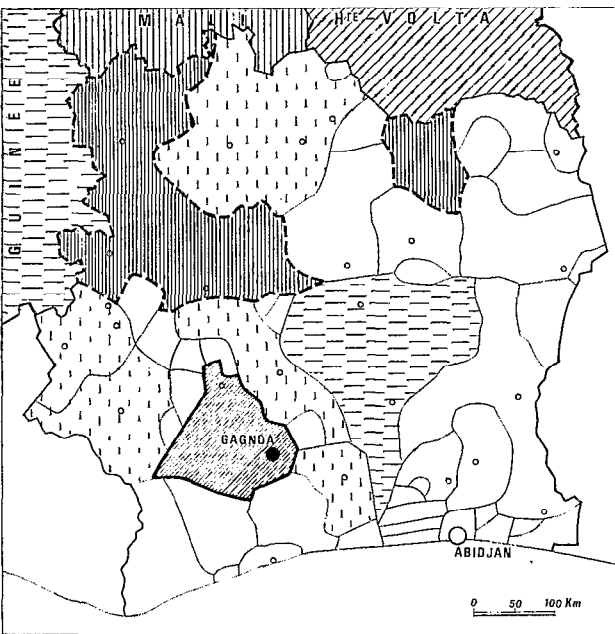
CARTE 31. — Origine de la population de la ville de Man (50 000 habitants)



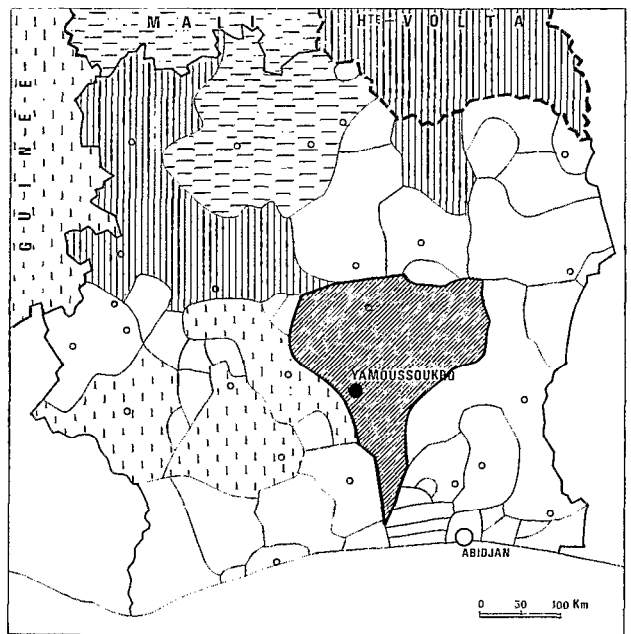
CARTE 32. — Origine de la population de la ville de Divo (46 000 habitants)



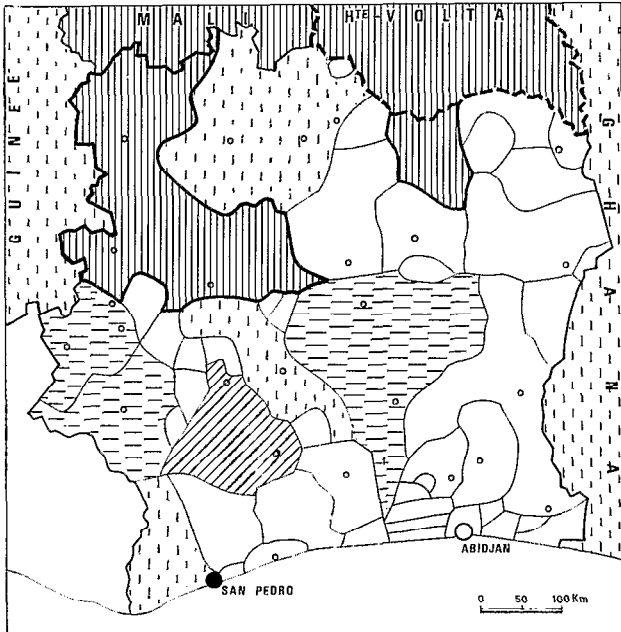
CARTE 33. — Origine de la population de la ville de Korhogo (45 000 habitants)



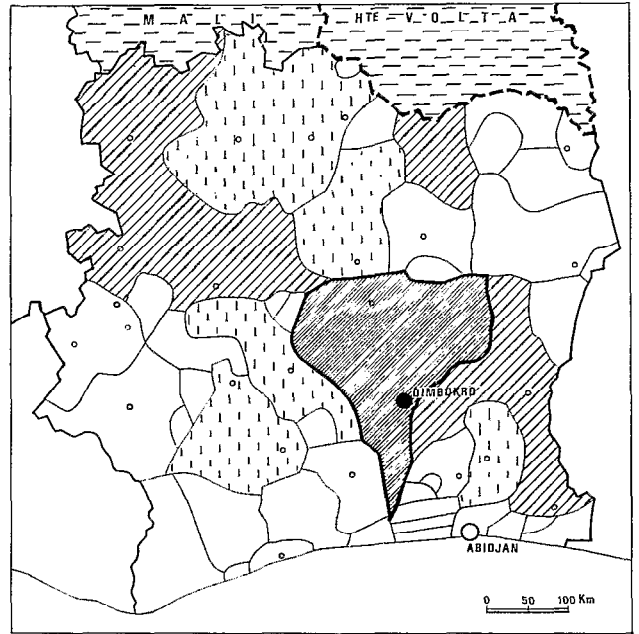
CARTE 34. — Origine de la population de la ville de Gagnoa (42 000 habitants)



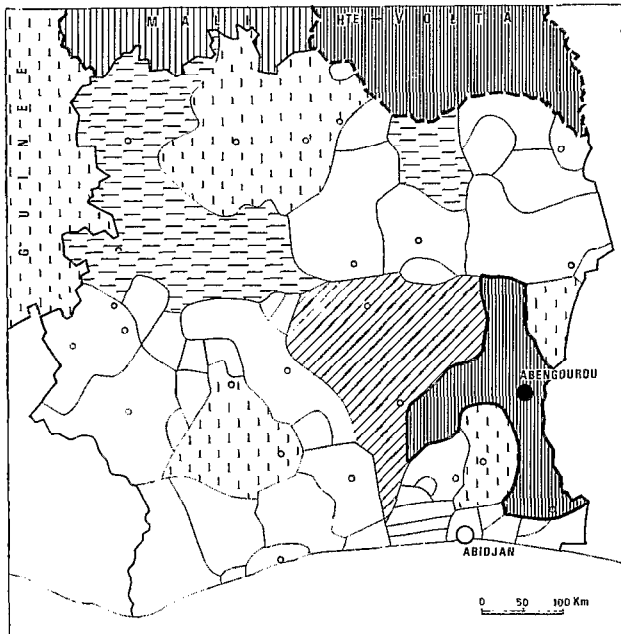
CARTE 35. — Origine de la population de la ville de Yamoussoukro (37 000 habitants)



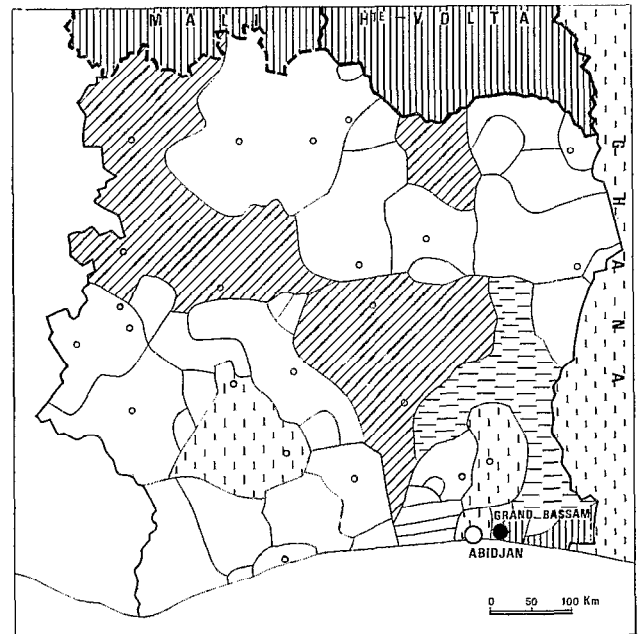
CARTE 36. — Origine de la population de la ville de San Pedro (31 000 habitants)



CARTE 37. — Origine de la population de la ville de Dimbokro (31 000 habitants)

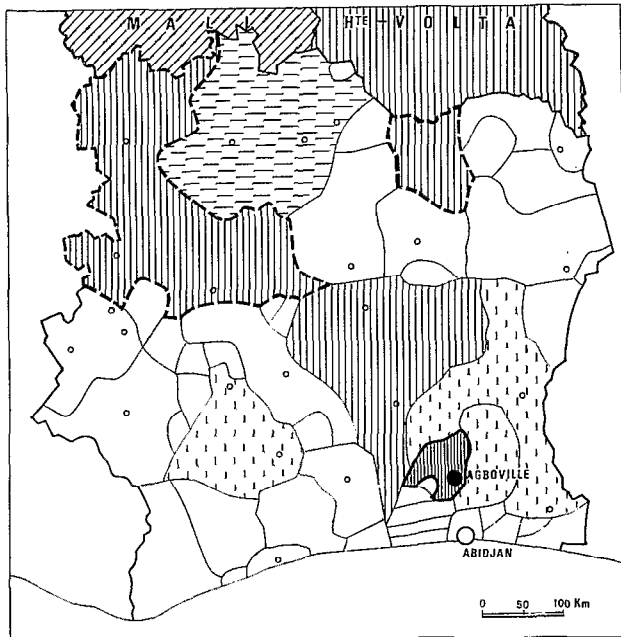


CARTE 38. — Origine de la population de la ville d'Abengourou (30 000 habitants)

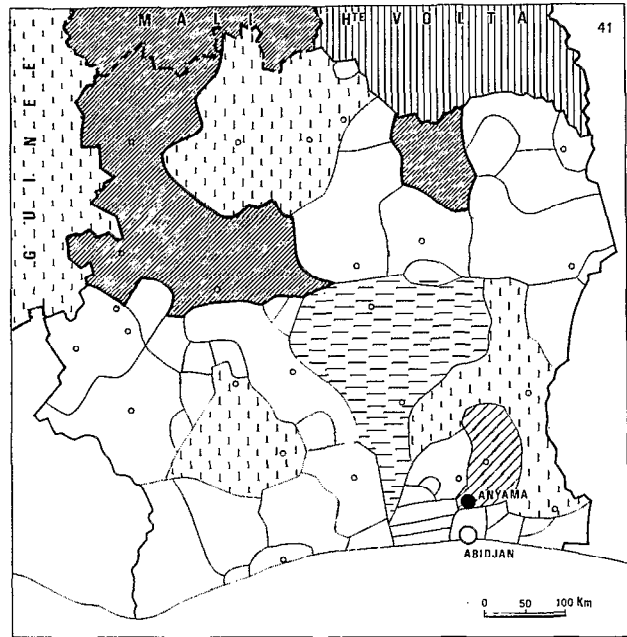


CARTE 39. — Origine de la population de la ville de Grand-Bassam (27 000 habitants)





CARTE 40. — Origine de la population de la ville d'Agboville (27 000 habitants)



CARTE 41. — Origine de la population de la ville d'Anyama (27 000 habitants)

plantation a permis de maintenir au pays les aspirants à la vie citadine.

Abengourou, Agnibilékrou et Agboville sont cependant à très forte dominante d'allochtones, tout comme les cités du Moyen Ouest : le nombre des autochtones tombe même autour de 11 % à Daloa, Divo, Bouaflé, Sinfra... Les valeurs les plus basses se rencontrent sur la côte : 8 à 10 % à Grand Bassam, Anyama, Dabou ; 4,5 % à San Pédro et Sassandra, et 3,3 % à Abidjan, le « melting pot » où les flots d'immigrants ont noyé le petit groupe natif des Ebrié.

Notons donc que se retrouve la coupure en grandes zones : le Nord, exportateurs de migrants et dont les villes n'attirent guère les gens du Sud (les « étrangers » de Boundiali, de Bouna ou de Bondoukou sont en fait des Malinké) ; le Sud-Est, à la population plus stable, où les autochtones peuplent les villes en compagnie de Voltaïques ; le Sud-Ouest, au contraire, d'où les autochtones partent, et sont remplacés par des citadins « dioula » ; la côte, enfin, aux populations très bigarrées, venues de tous les horizons.

Au total, sur cinquante-huit villes, il n'y en a que douze où les autochtones ont la majorité absolue, dont sept seulement où ils font au moins les deux-tiers. Dans les quatre-cinquièmes des villes, ils sont moins nombreux que les immigrés. Ces derniers forment plus des deux-tiers de la population dans exactement la moitié des centres urbains, dans 40 % d'entre eux plus des trois-quarts, dans 10 % plus des neuf-dixièmes. L'image s'impose donc très fortement

d'une Côte d'Ivoire aux villes peuplées d'étrangers (à la région ou au pays). L'explication de cette situation notablement paradoxale, nous la trouverons bien sûr à Abidjan. Il nous faut encore, auparavant, situer les grandes aires d'attraction des principaux centres urbains.

#### LES AIRES D'ATTRACTION DES GRANDES VILLES

Bouaké, seconde agglomération ivoirienne, avec 175 000 habitants, est ainsi peuplée par 27,9 % de Baoulé, 15,4 % de Malinké (ivoiriens) et 15,3 % de Maliens, 11,1 % de Voltaïques, 4,8 % de Sénoufo, 2,9 % de Guinéens, 2,5 % de Koulango, 2,3 % de Bété, 2 % d'Agni, 1,4 % de Gouro, 1,1 % de Guéré... Les quatre premiers groupes ethniques ou nationaux concentrent donc 70 % des citadins, les sept premiers 80 %. La carte 29 nous les situe : les habitants de Bouaké viennent de pratiquement tous les horizons à la (relative) exception des peuples côtiers.

Il serait fastidieux de reprendre la même description pour chacune des douze autres villes de plus de 25 000 habitants. L'analyse une à une des cartes (30 à 41) permettra au lecteur de visualiser en détail chacun des cas.

Constances et différences apparaissent d'emblée. Ainsi l'omniprésence des Malinké (ils sont au moins 10 % des habitants dans neuf de ces douze villes, et au moins 5 % dans les trois autres), des Maliens (10 % dans huit villes, 5 % dans les quatre autres),

des Voltaïques (10 % dans sept villes, 5 % dans trois autres), des Baoulé (10 % dans cinq villes, 5 % dans cinq autres). Apparaissent aussi, avec des effectifs en général nettement plus faibles, les Bété (au moins 2 % dans les douze villes), les Sénoufo (*idem* dans dix villes), ou encore, avec seulement cinq apparitions, les Gouro, les Guéré, les Agni, les Akyé... On retrouve tous les grands peuples « migrants » précédemment mis en évidence.

Des combinaisons plus fréquentes apparaissent aussi :

— Autochtones + Malinké, à Bouaké, Korhogo, Gagnoa, Agboville ;

— Malinké + Autochtones, à Daloa et à Man ;

— Malinké + Maliens ou Voltaïques, à San Pédro et Anyama ;

— Autochtones + Maliens ou Voltaïques à Bouaké (Maliens), Yamoussoukro, Dimbokro et Abengourou (Voltaïques) ;

on note aussi des assemblages plus surprenants : Baoulé + Maliens en pays dida, à Divo, Voltaïques + Maliens en pays abouré, à Grand Bassam...

On distingue donc facilement les villes dont le peuplement est surtout endogène (Korhogo, Yamoussoukro, Dimbokro, Abengourou), fondamentalement immigré (Daloa, Divo, San Pédro, Grand Bassam et surtout Anyama), ou mixte : autochtones et migrants s'équilibrant (Man, Gagnoa, Agboville)...

Ces cartes mettent surtout en lumière l'ampleur de l'apport des pays voisins septentrionaux et celle des brassages à l'intérieur de la Côte d'Ivoire : toutes les grandes villes reçoivent des immigrants de pratiquement toutes les régions (à l'exception des peuples côtiers, et surtout de ceux du Nord-Est). Mais si les courants s'entrecroisent, ceux d'orientation Nord-Sud, ou Nord-Ouest - Sud-Est, l'emportent de beaucoup.

\* \*

Une dernière observation sur ces effectifs de migrants : combien faut-il additionner de groupes pour réunir, par exemple, les deux-tiers de la population ? Certaines des grandes villes ont un peuplement extrêmement dispersé : il faut neuf groupes à San Pédro, sept à Grand Bassam et à Agboville (et même douze à Dabou) pour obtenir ce chiffre. Il en faut encore six à Daloa, cinq à Divo, Gagnoa, Abengourou, Dimbokro. L'échantillonnage ethnique est nettement moins diversifié à Bouaké, Yamoussoukro,

Anyama, Adzopé (quatre groupes nécessaires) et surtout à Man et à Ferkéssédougou, où trois suffisent. La plus forte homogénéité se trouve à Korhogo, où Sénoufo, Malinké et Maliens réunis font les trois-quarts de la population urbaine.

#### LE « POIDS » DES ATTRACTIONS URBAINES

Cette analyse des volumes n'est pas suffisante pour décrire l'attraction qu'exerce une ville : il faut aussi mesurer ce que celle-ci « pèse » sur une région donnée, c'est-à-dire quelle proportion de l'exode rural de cette dernière la cité captera à son profit.

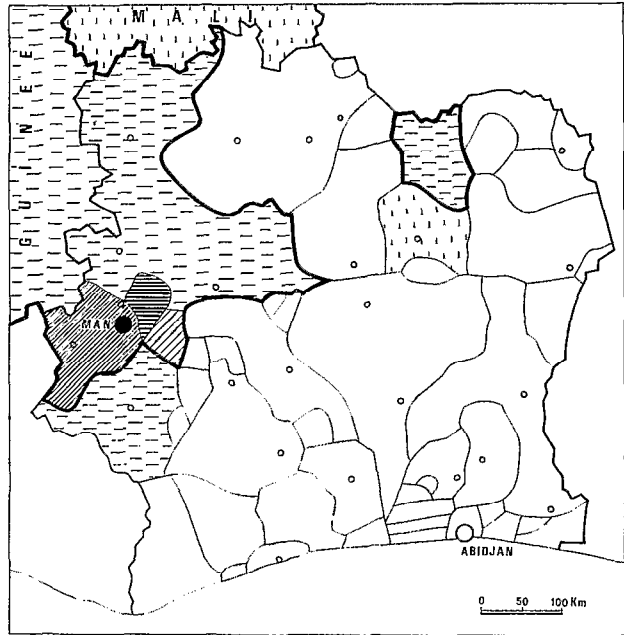
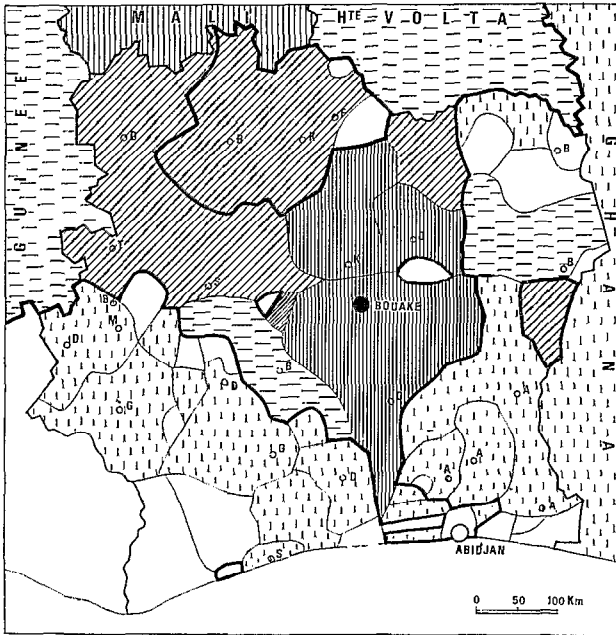
Bouaké a drainé ainsi 17,2 % des Baoulé urbanisés, ainsi que 17,8 % des Djimini et 17,4 % des Tagouana, les deux peuples qui la jouxtent presque immédiatement au nord (1). Mais ce n'est pas là que son influence relative est la plus forte : le petit groupe des Ouan, à 150 km à l'ouest de la ville, lui adresse 28 % de ses migrants. Par contre, ses 15 % de citoyens malinké ne sont que 9 % des habitants des villes ivoiriennes en provenance de cette région.

L'influence de Bouaké se fait donc sentir sur l'ensemble du pays (carte 42), avec quelques « blancs » aux extrêmes Nord-Est, Sud-Ouest et Sud-Est et chez les tout petits peuples de l'intérieur, dont les migrants sont trop peu nombreux pour avoir été comptabilisés de façon significative. Mais cette attraction est surtout forte dans le Centre et le Nord du pays : elle est peu sensible dans les régions forestières.

Cette attraction de la ville de Bouaké, nous le verrons, est partout surclassée par celle d'Abidjan. Elle est le « second choix » (ou le troisième) pour les Baoulé, les Tagouana, les Djimini, les Ouan, les Malinké et les Gouro — bien que ceux-ci y soient moins nombreux que les Sénoufo ou les Bété. Mais il faut remarquer l'attrait exercé sur les petits peuples lagunaires : Ebrilé, Alladian, Adiokrou, Abidji se rendent volontiers dans la seconde ville du pays, où les attire vraisemblablement le nombre des emplois qualifiés, qu'une scolarisation plus poussée leur permet d'occuper en nombre malgré leurs faibles effectifs. Phénomène banal... Notons enfin que Bouaké est le deuxième centre d'accueil pour tous les étrangers (sauf les Ghanéens, plutôt attirés par les villes côtières) : on y trouve ainsi 13 % des Maliens, 8,5 % des Guinéens, 7 % des Voltaïques...

Les deux autres villes importantes du pays baoulé n'exercent sur lui qu'une influence bien moindre : Yamoussoukro draine à peine 5 % des citadins baoulé, et Dimbokro 4 % (ce sont leurs troisième et quatrième pôles d'attraction). La première exerce

(1) Cependant ceux-ci ont, respectivement, Dabakala et Katiola comme principal foyer d'accueil urbain. Ce sont parmi les rares peuples de Côte d'Ivoire à ne pas envoyer leur plus gros contingent de migrants dans la capitale. Bouaké n'est ici que le troisième foyer d'attraction.

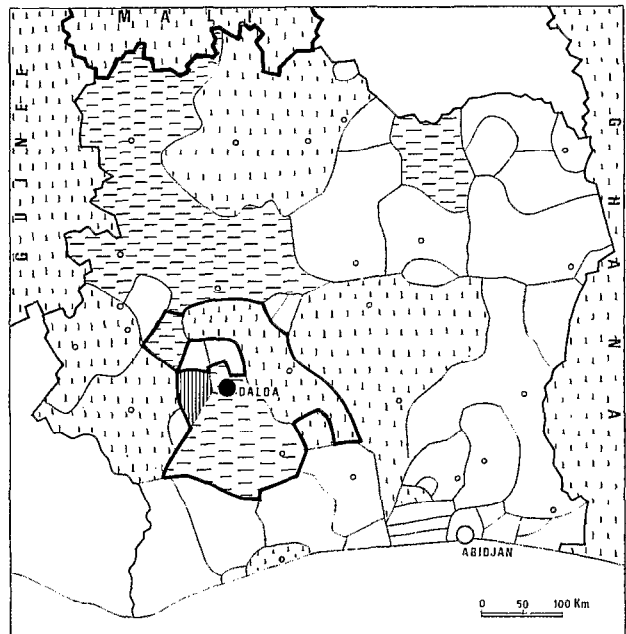


- ≥ 30% des migrants vers les villes
- ≥ 20%
- ≥ 15%
- ≥ 10%
- ≥ 7.5%
- ≥ 5%
- ≥ 2%

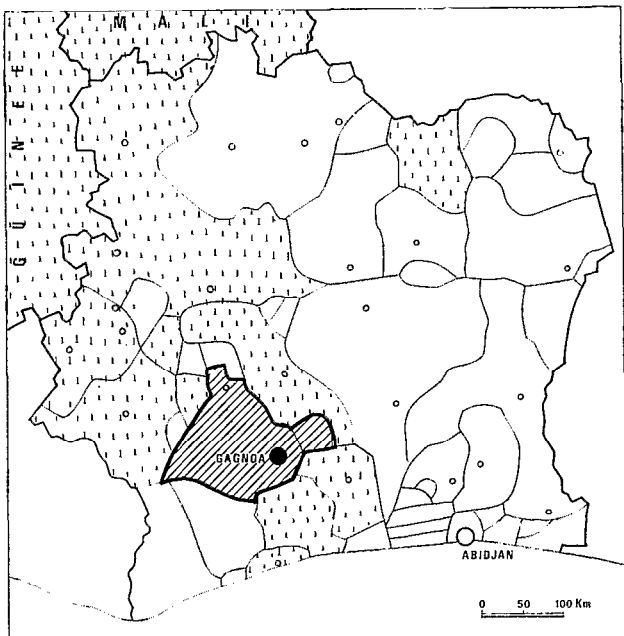
— Bouaké 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> centre d'attraction

CARTE 43. — « Poids » urbain de Man

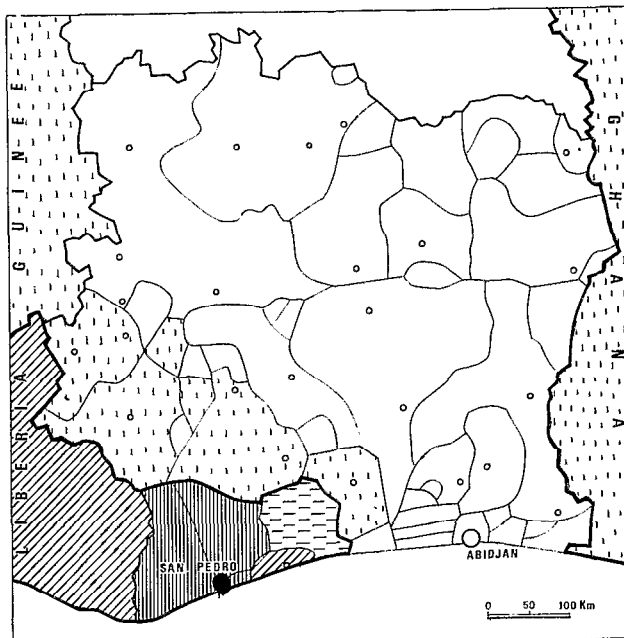
CARTE 42. — « Poids » urbain de Bouaké sur les régions d'exode rural — légende commune aux cartes 42 à 48



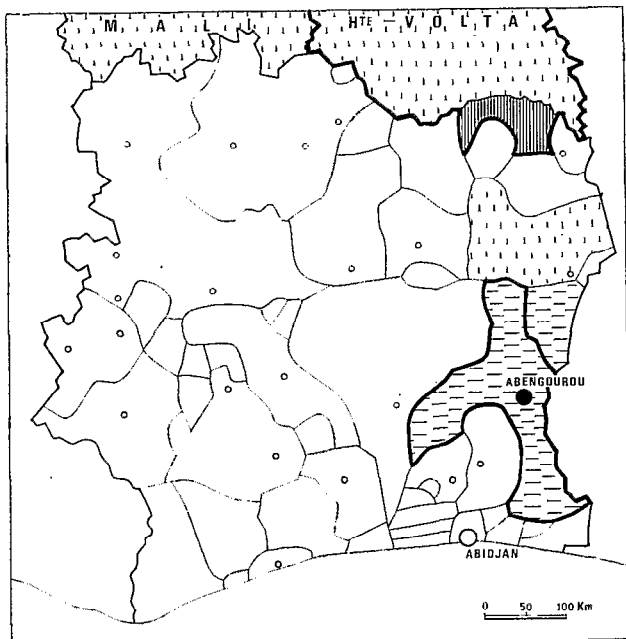
CARTE 44. — « Poids » urbain de Daloa



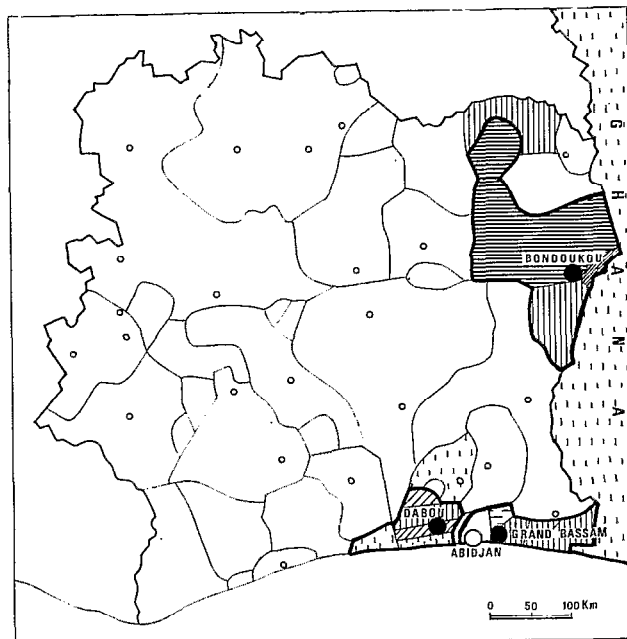
CARTE 45. — « Poids » urbain de Gagnoa



CARTE 46. — « Poids » urbain de San Pedro



CARTE 47. — « Poids » urbain d'Abengourou



CARTE 48. — « Poids » urbain de Grand Bassam, Dabou et Bondoukou

aussi un poids assez discret (autour de 2 %) chez les Gouro (ses voisins de l'ouest), les Sénoufo et les Voltaïques, la seconde chez les Agni et les Abè (ses voisins de l'est et du sud-est) et chez les Tagouana. On sait que les Tagouana et les Abè sont, comme Dimbokro, traversés par le chemin de fer, ce qui a permis de très anciens échanges ; ce sont sans doute leurs effets qui se font encore sentir.

D'autres villes ont un rayonnement essentiellement local, ne dépassant pas les limites de leur territoire ethnique. Ainsi *Korhogo*, qui concentre 22 % des citadins sénoufo, contre seulement 3 % des Malinké et 2 % des Tagouana : son influence réelle sur le Nord est faible ; ou *Divo*, où se retrouvent près de 20 % des Dida urbains (même si ceux-ci ne forment que le quatrième groupe de la ville), en compagnie de 3 % des Baoulé, 2 % des Maliens, des Godié et des Bété (ses voisins de l'ouest et du sud-ouest), des Wobé et des Niaboua, petits groupes de l'Ouest pour qui Divo est une étape sur le chemin qui les relie à la capitale.

Ce rôle purement local est encore plus marqué pour des villes de taille moyenne comme *Ferkéssédougou*, *Agboville* et *Adzopé*, qui n'ont attiré un nombre significatif de migrants que parmi leurs autochtones : respectivement 13 % des Sénoufo, 22 % des Abè, 11 % des Akyé (moins que le gros bourg rural voisin de Grand Afféry : 12 %). Inutile de préciser que, pour les rangs inférieurs, cette attraction à l'échelle d'une ethnie entière s'amenuise rapidement et cesse vite d'être perceptible.

Mais les cinq autres villes principales de la Côte d'Ivoire forestière exercent, elles, une véritable polarisation d'envergure régionale. Ainsi, d'ouest en est : *Man* (carte 43) a retenu 23 % des Dan (autochtones), 9 % des Wobé tout proches et même 37 % des Toura — mitoyens et dépourvus de ville (*Man* est même leur toute première destination urbaine) — ainsi que 6 % des Malinké (c'est leur troisième centre d'accueil, tout comme pour les Guinéens, avec le même pourcentage) et des Guéré, respectivement voisins du nord, de l'ouest et du sud.

*Daloa* (44) retient 6 % des Bété, mais 18 % des Niaboua (là encore, des mitoyens sans ville propre), et respectivement 5,5 et 4,5 % des Wobé et des Gouro enfin 5,5 % des Malinké, 3,5 % des Dan et des Guéré, à l'ouest, 3 % des Nèyo, sur la côte, 2 % des Gagou et des Baoulé, à l'est, des Sénoufo et des Maliens, au nord. C'est toute la moitié occidentale du pays qui est concernée par la migration vers Daloa, mais

celle-ci n'est vraiment forte (deuxième ou troisième choix d'immigration) que dans sa couronne immédiate : Bété, Niaboua, Wobé et Gouro (1).

*Gagnoa* (45) l'emporte sur Daloa chez les Bété (9 % au lieu de 6 %) malgré sa taille plus faible : c'est là signe aussi de moindre « cosmopolitisme ». Les Gagou sont les « étrangers » les plus représentés (9 % — il est vrai qu'il relèvent administrativement du département de Gagnoa), mais on note aussi 3 à 3,5 % de chacun des peuples voisins au sud (*Dida*, *Godié*, *Néyo*), 2 % des voisins des autres directions (*Gouro*, *Niaboua*, *Guéré*, *Wobé* et aussi *Dan* et *Malinké*, plus distants). Le rayonnement est donc moins étendu que celui de Daloa, mais il marque lui aussi les peuples de l'Ouest et du Centre-Ouest (avec un léger dérapage de cette attraction en direction du sud-est).

*San Pédro* (46), pour en finir avec le Sud-Ouest, a attiré sur ses chantiers une foule composite, mais son poids n'est sensible que dans les proches environs : 16 à 19 % des Krou, Bakwé et Wané mitoyens, 7 à 9 % des Godié et des Néyo un peu moins proches, enfin 2 à 4 % des autres peuples des forêts occidentales, des Dan aux Dida en passant par les Guéré et les Bété, tous peuples dont nous avons dit l'importante dispersion. *San Pédro* compte encore 9 % des Libériens et 4 % des Ghanéens, les uns attirés en voisins, les autres venus (par la mer) comme pêcheurs (2).

*Abengourou*, chef-lieu de l'Est (47), domine naturellement chez les Agni (7 % de leurs citadins), mais aussi chez les petits peuples peu urbanisés du Nord-Est : 6 % des Abron, 3,5 % des Koulango, 23 % des Lobi : on retrouve l'axe routier *Abengourou-Bondoukou-Bouna* qui est la seule voie de pénétration (ou de fuite) de la partie frontalière de la Côte d'Ivoire orientale.

Mais parmi les plus petites villes, certaines ont aussi un rayonnement « supra-ethnique » (carte 48). Dans ce Nord-Est si peu concerné par les faits urbains, le pôle régional est incontestablement la vieille cité marchande à la fois dioula, abron et koulango de *Bondoukou* (19 000 habitants) : elle draine 35 % de ces derniers (premier centre d'accueil), 12 % des seconds (deuxième centre), 14 % des Lobi (quatrième centre), 45 % des Tégésié, 25 % des Nafana (premier pôle d'attraction pour ces deux peuples — si l'on peut dire en parlant de, respectivement, 750 et 57 individus...).

(1) Niédéboua, Krouzié, Kouya sont en nombre trop faible pour apparaître ici.

(2) Le vieux port (dont le trafic a été arrêté en 1972) de *Sassandra* attire surtout des Néyo (autochtones) et des Godié (voisins), secondairement des Krou et aussi des Ghanéens — c'est même, avec plus d'un millier de ressortissants, leur principale destination après Abidjan. Par contre *Grand Lahou*, ville morte depuis beaucoup plus longtemps, n'attire guère que les Avikam autochtones.

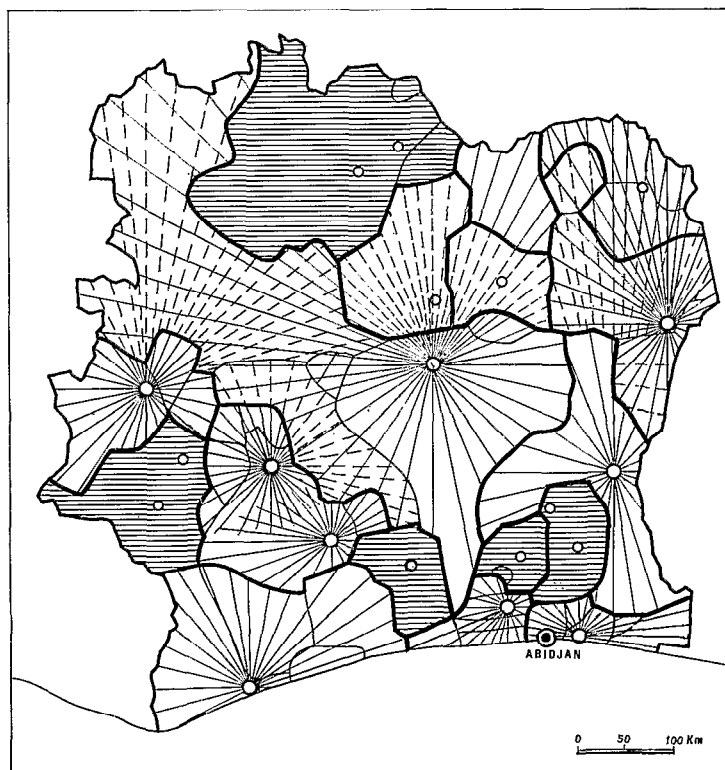
Sur la côte, de part et d'autre d'Abidjan, apparaissent deux centres attractifs : *Dabou* à 50 km à l'ouest, *Grand Bassam* à la même distance à l'est. Celle-ci — première capitale du pays et jusqu'en 1950 l'un de ses tout premiers centres commerciaux — attire des quantités non négligeables des peuples « lagunaires » orientaux : Ebrié, Mbatto, Abouré (les autochtones, qui ne sont que 11 % sur place — contre 49 % à Bonoua, mais on sait que ce cas-ci n'est que partiellement urbain), Nzima, et même Ghanéens. Dabou recueille des Adiokrou autochtones (là aussi en proportion faible : 12 %) et — en nombre décroissant à mesure que la distance augmente — des Abidji et des Ahizi, des Alladian, des Avikam et des Abè (ainsi que quelques Nzima). Quant à Anyama, à 20 km au nord de la capitale, son peuplement très particulier de « Dioula » négociants en kola se retrouve encore : elle accueille 3 % des Maliens et 2,5 % des Malinké, à côté de 3 % des autochtones akyé.

On voit donc que ces petits centres, bien que dans l'ombre d'Abidjan, ont réussi à maintenir un peu-

plement original, spécifique pour chacun d'eux. Certes, les volumes concernés — de 3 % à 10 ou 12 % des flux vers les villes — sont bien faibles, mais pas tellement plus que ceux que captent les grandes cités de l'intérieur : rares sont les flux inter-ethniques de plus de 10 %, et surtout de plus de 20 % des citoyens (un à Bouaké, un à Man...). C'est que partout — à la relative exception du Nord-Est — s'appesantit lourdement l'attraction de la métropole abidjanaise.

\*  
\* \*

Avant de passer à la description de celle-ci, essayons de synthétiser sur une carte (49) les *polarisations migratoires* que nous pouvons ainsi déceler autour des centres urbains les plus attractifs. Bouaké domine ainsi tout le Centre du pays et, grâce à son afflux de Malinké, le Nord-Ouest (mais Katiola et Dabakala forment à ses portes des pôles autonomes). Man rayonne sur l'Ouest, Daloa et Gagnoa ensemble sur le Centre-Ouest (leurs influences additionnées



▬ Territoires polarisés essentiellement par leur(s) propre(s) ville(s)

CARTE 49. — Répartition schématique des polarisations migratoires (Abidjan exclue)

l'emportent sur celle de Bouaké chez les Gouro), San Pédro sur le Sud-Ouest (en escamotant le rôle local de Tabou et de Sassandra). Dans le Nord-Est, l'influence de Bondoukou se combine avec celle d'Abengourou, qui domine l'Est. Dabou et Grand Bassam se partagent les migrants de la côte orientale. Enfin certains territoires ethniques restent centrés sur leur propre chef-lieu (ainsi Agboville pour les Abè), ou sur deux cités principales (Korhogo et Ferkéssédougou chez les Sénoufo, Guiglo et Duékoué chez les Guéré, Adzopé et Grand Afféry chez les Akyé, Divo et Lakota chez les Dida...). Marqueterie aux formes contournées, aux pièces de tailles très variables mais généralement pas très grandes : hormis — à la rigueur — le cas de Bouaké pour le Centre, peut-on vraiment parler de *centres d'attraction d'envergure régionale*? Tout ceci n'est qu'une nuance dans la domination suprême d'Abidjan.

#### ÉVOLUTIONS PERCEPTIBLES

Le recensement général de 1975 est le premier dans l'histoire du pays, mais il y avait eu, de-ci de-là, des enquêtes locales depuis de nombreuses années. Essayons de regrouper celles qui donnent la composition ethnique des populations urbaines (bien que leurs classifications soient en général différentes de celles du recensement de 1975).

*Bouaké* fut analysée en 1958 et en 1969 (1).

	1958	1969	1975
Population totale	50 000	104 000	175 000
Baoulé.....	23,1 %	24,1 %	27,9 %
Sénoufo et assimilés+ voltaïques.....	20,2 %	23,5 %	20 %
Dioula (ivoiriens et étran- gers).....	37,5 %	35,9 %	30,5 %
Maliens.....	?	9,7 %	15,3 %
Voltaïques.....	?	6,6 %	11,1 %

En près de vingt ans, les modifications sont sensibles, mais sans provoquer de bouleversement : le poids des Dioula s'est atténué (mais il y a une forte croissance des Maliens) ; les autres gens de la savane sont restés stables (avec là aussi une croissance plus

rapide des citoyens voltaïques) ; surtout le poids des Baoulé s'est affirmé, de 23 à 28 % du total. Bouaké est un peu moins une ville étrangère dans sa propre région...

A *Dabakala*, étudiée par la même équipe (2), on observe un assez curieux recul (même en valeur absolue) des Dioula, au profit d'une forte croissance des autochtones djimini :

	1969	1975
Population totale	2 050	3 300
Djimini.....	40 %	58 %
Dioula.....	20,5 %	6 %

Mais la forte progression de la population totale — dans une région qui n'a aucune raison de connaître une croissance urbaine massive — est peut-être le signe que ce n'est pas exactement la même réalité qui a été prise en compte.

*Agboville*, recensée en 1968 (3), avait une population beaucoup plus disparate et l'a conservée :

	1968	1975
Population totale	17 600	26 900
Abè.....	13 %	15,5 %
Dioula (ivoiriens).....	19,5 %	14,5 %
Voltaïques.....	12,5 %	14,2 %
Baoulé.....	12,5 %	11 %
Lagunaires.....	10,5 %	10 %
Mali-Sénégal.....	11 %	9,5 %

Les changements ont été faibles, hormis un recul des Dioula (ivoiriens ou non), de 30 à 25 %, et une légère progression des autochtones abè. La stagnation ou le léger repli des groupes les plus importants dénotent une certaine diversification des autres composantes ethniques.

En 1968, géographes et sociologues de l'O.R.S. T.O.M. unirent leurs efforts pour présenter un ensemble d'études sur les « petites villes de Côte d'Ivoire » (4), dont cinq monographies.

*Anyama*, ville à forte prépondérance dioula en pleine Basse Côte, a conservé ses caractères, et les a même accentués :

(1) P. CASTELLA et D. BAILLON. — « Note de synthèse sur l'économie de la ville de Bouaké », O.R.S.T.O.M.-Ministère du Plan, Abidjan, 1970, 94 p., *multigr.*

(2) G. ANCEY. — « Dabakala, recensement démographique », 2 vol., O.R.S.T.O.M.-Ministère du Plan, Abidjan, 1970, 108 et 46 p., *multigr.*

(3) « Recensement d'Agboville », O.R.S.T.O.M.-Ministère du Plan, Abidjan, 1968, 108 p., *multigr.*

(4) *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. VI, n° 1, 1969 : 61 à 112 et n° 2 : 3 à 92.

	1966	1975
Population totale	11 200	26 400
Dioula (ivoiriens ou non).....	50 %	52 %
Lagunaires.....	18 %	9,5 %
Voltaïques.....	8 %	5 %
Baoulé.....	6,5 %	7,5 %

Les autochtones akyé et les autres « lagunaires » sont maintenant malgré une légère croissance absolue, encore plus minoritaires. La diversification de l'ensemble est là aussi perceptible.

*Odienné*, ville toute malinké, l'est restée :

	1965	1975
Population totale	8 000	14 000
Dioula ivoiriens.....	79,5 %	77 %
Non ivoiriens.....	3 %	8 %

Les « étrangers » étant essentiellement des Maliens et des Guinéens, le monolithisme culturel de la ville s'est plutôt accentué.

*Toulépleu*, malgré sa marginalité, s'est nettement

	Daloa		Gagnoa		Man	
	1962	1975	1962	1975	1962	1975
Population totale.....	18 100	60 800	19 500	29 600	23 000	50 300
Dioula ivoiriens.....	45 % ?	26 %	35 % ?	19 %	50 % ?	33 %
Bété.....	11 % ?	11 %	30 % ?	24 %		
Dan + Guéré + Wobé.....					23 % ?	32 %
Baoulé + Agni.....	15 % ?	10 %	10 % ?	6 %	8 % ?	2,5 %

Dans la mesure où ces chiffres sont comparables, les mêmes tendances se dégagent encore : recul assez marqué des Dioula (mais ceux-ci restent en général le groupe dominant), repli également des Baoulé, stabilité ou légère croissance des autochtones (normalement les plus attirés par une forte croissance de la ville qui leur est proche), diversification par afflux de petits effectifs de nombreux autres groupes. Autrement dit, la grande originalité des villes ivoiriennes (le poids des commerçants dioula, numériquement et culturellement) s'atténue, mais reste encore bien sensible.

#### 4. La composition de la population d'Abidjan

Annoncé depuis longtemps, voici enfin l'élément

diversifiée, grâce au recul des autochtones et des Dioula — passés ensemble de 83 % à 71 %.

	1966	1975
Population totale	3 000	5 200
Guéré.....	46 %	41 %
Dioula.....	37 %	30 %
Dan.....	7,5 %	7 %

*Toumodi*, enfin, important carrefour en plein pays baoulé, présente la même évolution.

	1964	1975
Population totale	5 600	13 100
Baoulé.....	45 %	40 %
Dioula (ivoiriens ou non).....	25 %	21 %
Voltaïques.....	9 %	4 %

Les grandes villes de l'Ouest avaient été étudiées en 1962 par la SEDES (1), mais les résultats concernant l'origine des populations sont donnés par des cartes des régions de naissance, où sont mentionnées des « fourchettes » et non des valeurs, ce qui rend fort approximative la reconstitution des pourcentages.

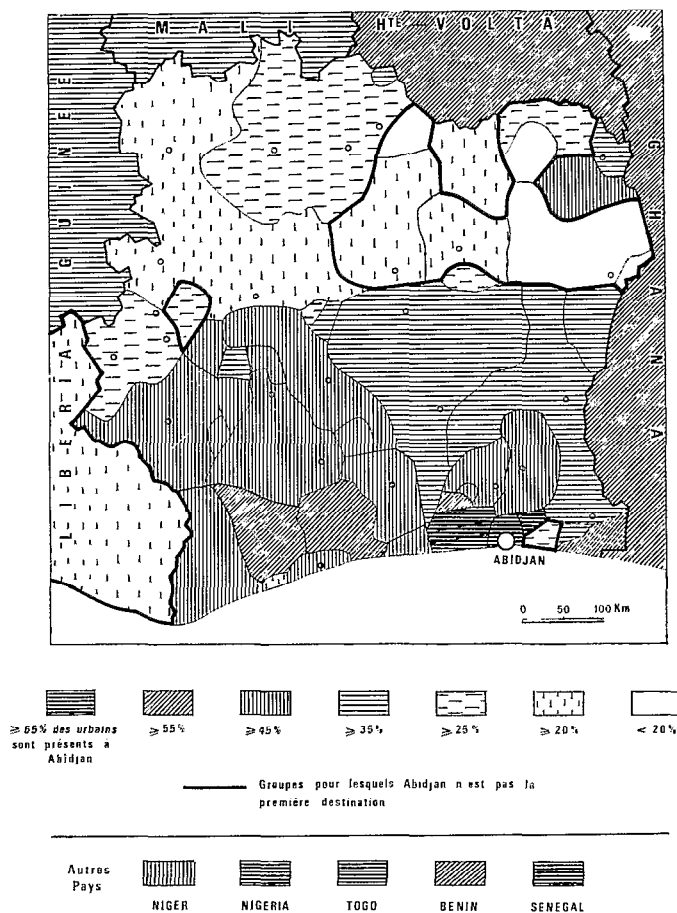
majeur de la population citadine ivoirienne : la métropole abidjanaise, dont les 951 000 habitants (un septième du pays) représentent près de la moitié du total de celle-ci : 45 % des urbanisés.

#### LE POIDS D'ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE

La carte 50 localise les proportions des migrants vers les villes attirés par Abidjan. La coupure s'impose immédiatement entre deux zones assez homogènes : le Nord (où Abidjan capte de 20 à 25 % des migrants) et le Sud (où ce chiffre dépasse pratiquement partout 40 % et même le plus souvent 50 %). Les exceptions sont peu nombreuses : au Nord (auxquels se rattachent ici les Toura et surtout les Dan, aussi éloignés d'Abidjan que les Sénoufo ou les Lobi, et attirés dans la même proportion), les Gouin, les Bouna, les Birifor ; au Sud, les Wané, éparpillés

(1) « Villes de Côte d'Ivoire : Man, Daloa, Gagnoa », SEDES-Ministère du Plan, Paris-Abidjan, 1962, 62 p. *multigr.*





CARTE 50. — Attraction d'Abidjan

entre de nombreuses villes, les Abouré, dont les chiffres sont faussés par le poids anormal de Bonoua...

Les attractions les plus puissantes concernent naturellement les groupes les plus proches de la capitale : Ebrié (87 % des urbanisés), Alladian (80 %), Ahizi (75 %), Adioukrou (72 %), Mbatto (67 %), Abidji (63 %), Nzima (61 %)... Mais presque tous les peuples du quart Sud-Ouest du pays (hormis, on l'a dit, les Dan et les Wané) envoient aussi de 45 à 55 % de leur exode rural vers Abidjan, alors que ceux du Sud-Est n'en expédient que 50 % pour les Akyé et les Abè, 40 % pour les Baoulé, les Agni et les Abbron. Les valeurs plus faibles sont, naturellement, dans le Nord-Est : 19 % chez les Pallaka, 18 % chez les Tégésié et les Koulango, 9 % chez les Nafana... : les grandes coupures régionales du pays se retrouvent encore.

Pour quarante des quarante-huit groupes ethniques, c'est Abidjan qui est la première destination de l'exode vers les villes ; elle est en seconde position pour les Abouré (à cause de Bonoua), les Toura

(aspirés par Man), les Tagouana, les Djimini, les Koulango, qui restent en priorité dans leurs chefs-lieux respectifs, les Nafana, les Tégésié et les Lobi, attirés plutôt (mais en bien petits volumes) par les villes du Nord-Est.

Pour les étrangers aussi — sauf pour le petit contingent de Libériens —, Abidjan est le premier centre d'immigration : de 36 % des Guinéens urbains à 78 % des Togolais. Hormis Guinéens et Maliens (40 %), tous y ont plus de la moitié de leurs citadins, masse qui marque évidemment beaucoup la population de la ville.

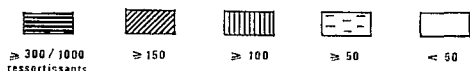
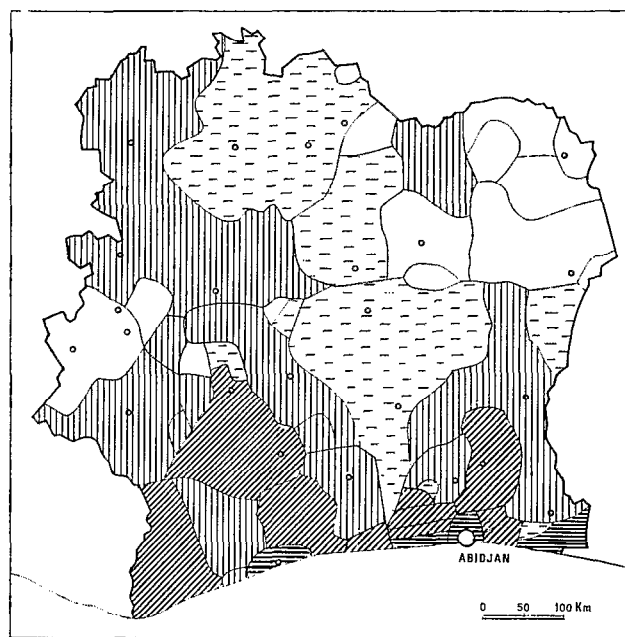
Prépondérance écrasante quand on se rappelle ce que « pèsent » les autres villes :

- 40,1 % des Baoulé urbains présents à Abidjan, 17,2 % à Bouaké (2,3 fois moins) ;
- 24,3 % des Malinké à Abidjan, 9,3 % à Bouaké (2,6 fois moins) ;
- 40,3 % des Agni à Abidjan, 8,9 % à Arrah (4,5 fois moins) ;
- 54,2 % des Bété à Abidjan, 9 % à Gagnoa (6 fois moins) ;

- 49,8 % des Gouro à Abidjan, 5,5 % à Bouaké (9 fois moins) ;
- 80 % des Alladian à Abidjan, 4 % à Bouaké (20 fois moins)...

Chez les peuples lagunaires, la capitale attire 6 à 10 fois plus que le second centre d'urbanisation ; dans le Sud-Est, 4 à 5 fois (sauf les Baoulé et les Abè : 2 fois) ; dans le Sud-Ouest, 5 à 9 fois... Il n'y a que dans le Nord que cette domination fléchit : 2,6 fois pour les Malinké et les Bouna, 1,1 pour les Sénoufo et les Dan, et moins de 1 là où l'attraction d'un centre local est la plus forte : 0,8 pour les Djimini et les Lobi, 0,6 pour les Tagouana, 0,5 pour les Koulango. Quant aux étrangers, si le rapport d'Abidjan à la seconde ville est de 3 pour les Maliens et 4,5 pour les Guinéens, il atteint 8 pour les Voltaïques et de 11 à 16 pour tous les autres peuples.

Cette ponction démographique de la capitale sur le pays est telle qu'il est intéressant de la comparer à la population totale des divers groupes ethniques, et non à leur seule frange urbanisée : Abidjan concentre ainsi 10,7 % de l'ensemble des citoyens ivoiriens (contre 2,2 % à Bouaké) (carte 51).



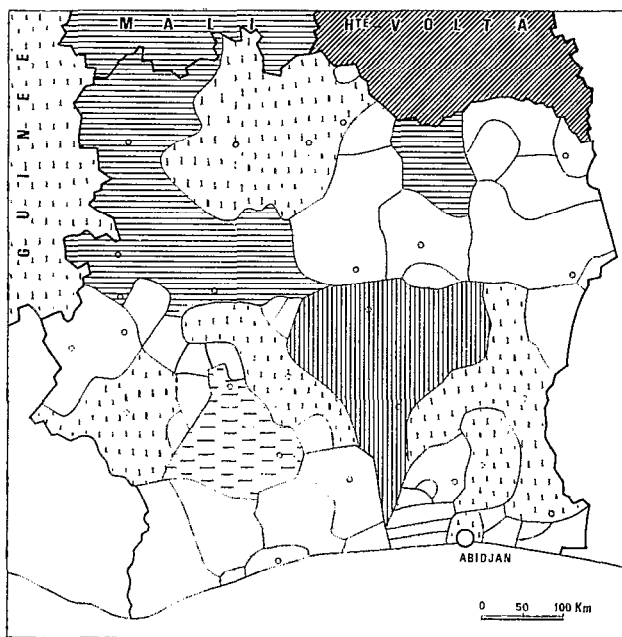
CARTE 51. — Attraction d'Abidjan par rapport à la population totale

C'est naturellement parmi les Ebrié autochtones que la pression est la plus massive (pour 1 000 d'entre

eux, 594 vivent à Abidjan), suivis de trois autres peuples côtiers : Nzima (412), Alladian (411), puis Néyo (334). Ceux qui sont les plus proches de la ville ont aussi des taux de 200-250, de 150 à 200 pour les côtiers et les lagunaires plus éloignés, ainsi que pour les Bété : un cinquième de tous leurs ressortissants habitent la métropole.

La coupure Nord-Sud est moins marquée que tout à l'heure, car si les peuples forestiers se tiennent en général autour de l'indice 100, les Baoulé (90) et les Abron (60) ne l'atteignent pas (ainsi, bien sûr, que les Dan : 40), alors que les Malinké le font. Dans le Nord-Est, la faible urbanisation générale a pour corollaire la faiblesse de l'attraction de la capitale : 25 à 30 Abidjanais pour 1 000 natifs chez les Lobi, les Bouna, les Djimini, 15 chez les Koulango, 7 chez les Birifor, 6 chez les Nafana... Nous sommes là en dessous d'un seuil minimum où s'amorcent les migrations à longue distance.

LA COMPOSITION DE LA POPULATION D'ABIDJAN (carte 52)



CARTE 52. — Origine de la population d'Abidjan (951 000 habitants)

Avec une aire d'attraction aussi large, aussi diversifiée, la population de la métropole offre bien sûr l'image d'une mosaïque : il fallait, pour réunir les deux-tiers des citadins, quatre groupes ethniques ou nationaux à Bouaké, cinq à Divo ou Gagnoa, sept à

Agboville, neuf à San Pédro ; il en faut dix à Abidjan, dont trois contingents étrangers : les Voltaïques au premier rang (16,5 % des Abidjanais), les Maliens (8,8 %) au troisième, les Nigériens (2,8 %) au neuvième. Les premiers groupes ivoiriens sont les Baoulé (11,9 %), les Malinké (7,5 %), les Bété (6,5 %), les Agni (4 %), les Akyé (3,6 %)... Les petits peuples lagunaires - Ebrié compris (ceux-ci ne font que 3,3 % du total) — forment à peine 7 % de la ville : Abidjan est dominée par des gens venus de loin : Centre baoulé et agni, Ouest bété et guéré, Nord malinké, Haute-Volta et Mali au-delà des frontières (les groupes « dioula » ivoiriens et maliens réunis faisant un sixième de la ville). Au total, environ 30 % d'Akan du Sud-Est, 17 % de Krou et Mandé-Sud du Sud-Ouest, 11 % de Nordistes, et 40 % d'étrangers, dont 2,6 % de non-Africains (1).

Abidjan hypertrophie donc les caractères marquants des villes ivoiriennes : non seulement les autochtones sont en nombre infime, mais les ressortissants étrangers pèsent d'un poids qui est plus du double de celui que l'on rencontre dans le reste du pays (19 %, soit 29 % dans les autres villes et 16 % en milieu rural).

\* \* \*

Le « volume I » des résultats définitifs du recensement, publié en avril 1978, analyse en détail le « Grand Abidjan », et précise la place de ces étrangers. Celle-ci est très variable selon les quartiers (carte 53), de 49 % à Treichville et 47 % à Nouveau Koumassi à 20 % au Plateau, 15 % dans le lotissement moderne de Yopougon-SICOGI (2), confirmant une typologie bien connue des habitués de la ville, qu'il n'y a pas lieu de reprendre ici.

Ces étrangers constituent une population aux caractères bien typés. Elle est à dominante :

— masculine : 146 hommes pour 100 femmes (contre 107 chez les Ivoiriens), avec des variations importantes : 56/100 seulement chez les Ghanéens, dont les femmes sont nombreuses à Abidjan comme revendeuses de poisson ou de pagne et comme « toutes » des rues chaudes de Treichville, 150 chez les Voltaïques, 260 chez les Sénégalais, 450 chez les Nigériens... ;

— adulte, comme en témoigne les proportions des classes d'âge par lieu de naissance des hommes :

*Ensemble de la population masculine*

	Nés à Abidjan	Ailleurs en C.I.	A l'étranger	TOTAL
0-4 ans.....	83 %	11 %	6 %	89 000
5-9.....	71 %	20 %	9 %	54 000
10-14.....	52 %	35 %	13 %	35 000
15-19.....	21 %	56 %	23 %	52 000
20-29.....	7 %	47 %	46 %	148 000
30-39.....	4 %	37 %	59 %	80 000
40-49.....	6 %	38 %	56 %	37 000
50-59.....	8 %	40 %	52 %	12 000
60-69.....	15 %	39 %	46 %	3 600
70 et+.....	21 %	29 %	45 %	1 200
TOTAL.....	31 %	35 %	34 %	520 000 (1)
Ensemble des femmes.....	36 %	39 %	25 %	431 000

(1) Dont âge indéterminé.

Les enfants de moins de 10 ans sont donc pour la plupart nés dans la ville ; ceux de 10 à 14 et surtout de 15 à 19 affluent du reste du pays (probablement pour beaucoup vers les établissements d'enseignement de la capitale). La population adulte (54 % des hommes) est presque totalement immigrée : de 20 à 59 ans, 6 % de natifs de la ville, 43 % provenant du reste du pays, 51 % d'Abidjanais nés hors de Côte d'Ivoire. Chez les vieux, les autochtones retrouvent un certain poids, mais toujours fortement minoritaire. Quant aux femmes, il est habituel qu'elles viennent de moins loin, mais l'écart avec les hommes n'est pas très fort.

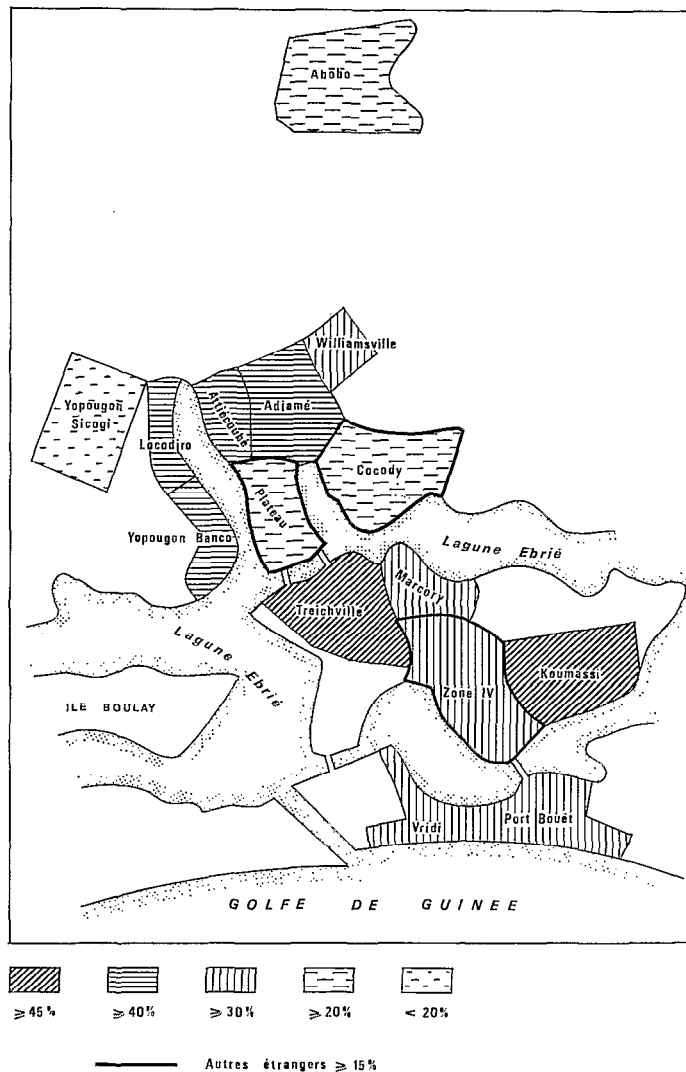
— laborieuse dans les tâches les moins valorisées pour les étrangers africains, et inversement pour les non-Africains :

*Emplois*

	Ivoiriens	Étrangers africains	Européens Libanais
Professions libérales..	58 %	25 %	17 %
Cadres supérieurs....	44 %	10 %	46 %
Administration.....	81 %	15 %	4 %
Commerce.....	22 %	73 %	5 %
Services.....	23 %	76 %	0,5 %
Pêche, agriculture....	31 %	68 %	1 %
Ouvriers, manœuvres..	48 %	51 %	1 %

(1) Chiffre sans doute nettement sous-évalué.

(2) Les étrangers non-africains se regroupant essentiellement à Cocody (où ils forment 14 % de la population), en Zone IV (35 %), au Plateau (26 %) et à Marcory (5 %).



CARTE 53. — Proportion d'étrangers Africains. Abidjan 1975

A égalité avec les Ivoiriens dans le monde ouvrier, les étrangers africains sont très largement dominants dans le commerce, l'artisanat, le personnel domestique, le secteur primaire urbain, mais peu nombreux dans les fonctions de direction, où se concentrent par contre les non-Africains.

On relèvera encore les différences dans le taux d'analphabétisme (53 % du total des Abidjanais de plus de 6 ans) :

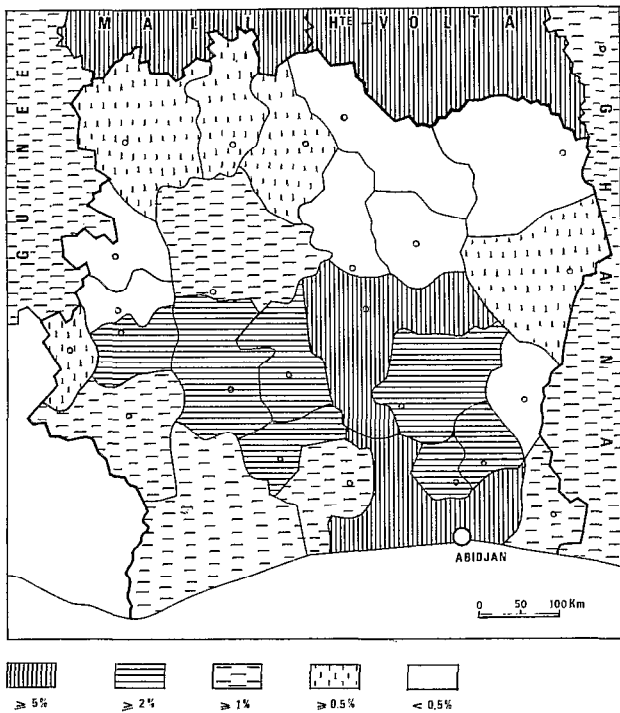
*Analphabètes*

	Hommes	Femmes
Total.....	46 %	63 %
Ivoiriens.....	26 %	56 %
Étrangers africains.....	70 %	77 %

Toutes ces données chiffrées ne font que confirmer l'observation empirique de la vie quotidienne dans la capitale de la Côte d'Ivoire.

\*  
\* \*

Retenons de ce recensement une dernière information : l'origine de la population abidjanaise par *département de naissance*. La carte (54) donne une image claire, car les plages sont plus homogènes que celles des territoires ethniques. Mais les deux séries sont-elles équivalentes ? Il est utile, pour la méthodologie des études de migration, d'utiliser ici ces deux données pour les confronter, car le plus souvent les recensements des pays africains éliminent la notion d'ethnie comme « nuisible à l'unité nationale ».



CARTE 54. — Département de naissance des étrangers d'Abidjan

Au lieu de 380 000 ressortissants étrangers, on ne trouve à Abidjan que 250 000 personnes nées dans un autre pays — ce qui signifie (si les chiffres n'ont pas été biaisés d'une manière ou d'une autre) que 130 000 de ces non-Ivoiriens sont nés en Côte d'Ivoire. Vu l'ancienneté du phénomène d'immigration, ce n'est pas invraisemblable.

290 000 Abidjanais (de tous âges) sont nés dans la ville. Si l'on considère — ce qui est exagéré — que l'ensemble des 30 000 Ebrié de la ville en sont natifs, cela veut dire qu'au moins 260 000 membres d'un autre groupe ivoirien sont venus y naître de parents immigrés. C'est là une marge d'imprécision fort importante.

Les limites des départements ne coïncident qu'occasionnellement avec celles des groupes ethniques. Celui de Katiola, regroupe cependant la quasi-totalité des Tagouana. Le département a envoyé 4 400 migrants à Abidjan, mais la ville compte 5 700 Tagouana. Celui de Dabakala — l'un des moins migrants — a vu partir 1 300 Djimini et Diamala ; la capitale en recense 1 700. Dans les autres cas, il est nécessaire de se livrer à une petite gymnastique pour distribuer les principaux groupes entre les unités administratives qui les morcellent, pour essayer d'avoir un rapport approximatif entre migrants nés par département et citadins qui en sont — par leurs parents — réellement originaires.

Pour les départements côtiers (Abidjan, Sassandra, et aussi Divo), il semble qu'on arrive à peu près au même nombre, ainsi que pour Biankouma et Bouna, parmi les régions les moins concernées par l'urbanisation. Le département d'Agboville a expédié 14 300 natifs, mais Abidjan ne compte que 9 300 Abè et 300 Krobou ; celui de Bondoukou 8 000, alors qu'Abidjan n'enregistre que 4 700 Abbron et 1 600 Koulango (mais peut-être un certain nombre d'Agni font-ils la différence). On a donc ici, semble-t-il, le cas de régions où des enfants d'immigrants étrangers, nés sur place, ont par la suite migré à leur tour, cette fois vers la capitale. Ailleurs, on constate un important déficit entre ceux qui sont nés dans le département et ceux qui en sont pourtant originaires. Prenons l'exemple des Malinké : on compte à Abidjan 4 200 natifs de Touba, 8 300 d'Odienné, 140 00 de Séguéla et — disons — 2 000 sur les 3 100 de Ferkésédougou, soit 25 000 personnes ; or on recense dans la ville 70 000 Malinké : ils sont donc 45 000 à être nés ailleurs que dans leur région d'origine. De même — très approximativement — 50 000 Baoulé, 20 000 Bété, 17 000 Agni, une dizaine de milliers de Sénoufo, d'Akyé, de Guéré, 7 000 Dan, 4 000 Gouro... Soit quelque 175 000 personnes que le recensement par lieux de naissance ne localise pas. Avec les 130 000 étrangers nés on ne sait où en Côte d'Ivoire et les 260 000 Abidjanais d'origine inconnue, cela fait une énorme population flottante, qui gêne considérablement une analyse précise des mouvements migratoires. Un document fondé sur l'ethnie d'origine est donc d'un bien meilleur usage qu'une description par lieu de naissance.

### Conclusion

Récapitulons les faits les plus saillants de cette description des mouvements migratoires. La première constatation est la très grande *diversité* de ceux-ci d'un peuple à l'autre, tant en ce qui concerne les volumes humains concernés que l'orientation des flux, même entre groupes mitoyens. Toutes les situations se rencontrent entre les deux modèles opposés : celui de régions peu urbanisées, très stables, dont les rares migrants ne se déplacent qu'à faible distance ; celui, au contraire, des groupes les plus remuants, pour lesquels l'ampleur de l'exode rural — en volume et en distance parcourue (ces deux données sont souvent liées) — est une caractéristique majeure.

Ces situations divergentes ne coïncident guère avec les *faits géographiques de base* : ni la proximité de centres urbains, ni les densités de population (très fortes ou très faibles), ni la qualité des communications, ni le degré de scolarisation, etc., ne montrent

de relation nette, linéaire, avec la migration vers les villes ; la fortune des régions à agriculture riche explique l'importance de l'immigration rurale, beaucoup moins les différences de comportement dans le mouvement vers les villes. Il faut donc faire appel au jeu entrecroisé de la *dynamique sociale interne* des groupes concernés et à l'influence externe des *facteurs historiques*, ce qui exige pour chaque cas une analyse singulière.

Cette étude d'ensemble permet cependant de situer les *données du problème*, absolument et relativement. C'est en particulier l'intérêt d'une mise en évidence des grandes *spécificités régionales* du pays : en gros la moitié septentrionale de la Côte d'Ivoire envoie en masse ses migrants vers les villes (et les campagnes) de la moitié méridionale, mais avec de fortes nuances selon les zones.

— le *Nord-Ouest*, de vieille tradition musulmane, commerçante, urbaine, est, malgré son sous-peuplement et son excentricité, la source la plus féconde de citadins, au point que ceux-ci ont largement imposé leur style propre aux villes du pays entier.

— le *Nord-Est* présente la situation inverse : des communautés paysannes très enracinées, les plus réfractaires à l'exode rural, marginales dans tous les domaines de la vie moderne, d'où peu de villes et encore moins de citadins.

— Le « *Centre-Nord* » forme transition entre ces deux pôles, avec des migrations d'importance moyenne, d'orientation nord-sud.

— Le *Sud-Est* est une région fortement urbanisée, mais en quelque sorte « en vase clos » : il y a certes des

apports extérieurs, en particulier celui, massif parce qu'ancien, des Voltaïques, qui en peuplent aussi les campagnes, mais les gens de la région ne se hasardent guère à la quitter.

— Le « *Centre-Sud* », c'est-à-dire le pays baoulé, qui n'a de zones d'économie de plantation que sur ses franges méridionales, a ses petites villes peuplées d'autochtones — mais pas sa principale : Bouaké, où les étrangers sont en position largement dominante — mais ses propres émigrants se déversent en masse vers les villes (et les campagnes) des régions voisines.

— Le *Sud-Ouest* présente le plus étonnant chassé-croisé : l'exode rural y est fort (à l'exception de l'Extrême-Ouest), mais quitte la région, laissant ses villes aux allochtones, venus du Nord-Ouest ou du Centre-Sud essentiellement.

— Enfin la frange côtière connaît de forts taux d'exode vers les villes, mais surtout vers la *maîtresse-ville* : *Abidjan*, qui écrase en fait tout le réseau urbain ivoirien. C'est son attraction irrésistible, particulièrement forte dans toute la moitié Sud du pays, qui explique les phénomènes de *relais* : c'est parce que la métropole attire les migrants du Sud, que ceux-ci abandonnent leurs villes aux gens du Nord. Ce phénomène géographique majeur qu'est la macrocéphalie exemplaire de la Côte d'Ivoire est donc une donnée essentielle pour l'interprétation des modalités de l'exode rural : l'espace et la société ne se peuvent lire l'un sans l'autre.

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.  
le 5 avril 1982*